

2014

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL



SOMMAIRE

1	MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	3
2	CHIFFRES CLÉS DU PREMIER SEMESTRE 2014	4
3	FAITS MARQUANTS – CONTRATS 2014	5
4	RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ	8
	4.1 Évolution de l'activité et du résultat des opérations	10
	4.2 Évolution des secteurs opérationnels	10
	4.3 Autres éléments du compte de résultat	11
	4.4 Financement	11
	4.5 Autres postes de l'état de situation financière	12
	4.6 Transactions avec des parties liées	13
	4.7 Description des principaux risques et incertitudes pour les six mois restants de l'exercice	13
	4.8 Perspectives 2014	13
5	ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY AU 30 JUIN 2014	14
	5.1 États de situations financières consolidés	14
	5.2 Comptes de résultat consolidés	15
	5.3 États des résultats globaux consolidés	16
	5.4 États des variations des capitaux propres consolidés	17
	5.5 États des flux de trésorerie consolidés	18
	5.6 Notes annexes aux états financiers consolidés	19
6	DÉCLARATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL	55
7	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE	56

1

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

1

Au cours du premier semestre 2014, SUEZ ENVIRONNEMENT a accéléré son développement en ligne avec sa stratégie.

D'une part, SUEZ ENVIRONNEMENT a renforcé ses positions dans l'eau industrielle en procédant à l'acquisition de 3 sociétés reconnues dans les domaines du pétrole et du gaz avec Process Group en Australie et au Moyen-Orient, dans celui de l'industrie minière avec M.A.I.L.S. basée en Australie et dans celui de l'évaporation et la cristallisation avec la société suisse Evatherm.

D'autre part, convaincu du fort potentiel de développement du marché de l'eau en Italie, SUEZ ENVIRONNEMENT a consolidé sa position dans Acea en achetant 8,4 millions d'actions à GDF SUEZ, portant ainsi sa participation à 12,5 %.

Enfin, SUEZ ENVIRONNEMENT s'est désengagé d'activités non « cœur de métier » qu'il jugeait matures, en cédant, dans de bonnes conditions, ses activités de production et distribution d'électricité à Macao (CEM), lui permettant de dégager une plus-value de cession significative.

L'activité du semestre a été également marquée par la poursuite d'une activité commerciale dynamique, et ce malgré un contexte macroéconomique toujours difficile en Europe.

Ainsi, le chiffre d'affaires s'établit à 6 891 millions d'euros, en légère baisse par rapport à 2013 notamment en raison d'effets de change négatifs ; il est en légère progression d'un point de vue organique. Ce chiffre traduit des évolutions différentes au sein de nos activités.

Les activités Eau Europe sont en croissance. Elles bénéficient notamment de la contribution de la société Aguas de Sabadell acquise en juillet 2013. Cette croissance résulte également de hausses tarifaires tant en Espagne, qu'en France et au Chili et d'un dynamisme commercial toujours soutenu avec notamment le nouveau contrat d'assainissement de la région métropolitaine de Barcelone ou le développement des nouveaux métiers en France. Les volumes sont en hausse par rapport au premier semestre 2013 qui avait été marqué par une pluviométrie et des températures particulièrement défavorables.

Le chiffre d'affaires des activités Déchets Europe est en baisse principalement pour une raison de périmètre du fait de la cession des activités de traitement des métaux et des déchets médicaux au Royaume-Uni en 2013. Par ailleurs, le contexte macroéconomique est resté atone en Europe, avec une production industrielle très inégale selon les pays ; néanmoins, les volumes traités du Groupe sont bien orientés à + 1,2 %, et ce grâce à la mise en service de nouvelles capacités de traitement en France et au Royaume Uni.

À l'International, les activités en Chine, en Australie, au Maroc et aux États-Unis, sont en croissance. De plus, depuis le début de l'année, SUEZ ENVIRONNEMENT a remporté de nombreux succès, comme l'usine de valorisation énergétique de déchets dangereux de Nantong en Chine, le contrat de gestion des services de propreté urbaine de Casablanca, ou celui de gestion des déchets d'Edmonton au Canada. Le chiffre d'affaires de Degrémont, quant à lui, est en baisse, suite à la fin de contrats de Design & Build en Europe restés sans équivalent en 2014. Le backlog, en revanche, s'est stabilisé aux alentours de 0,9 milliard d'euros.

En terme de performance opérationnelle, le résultat brut d'exploitation (EBITDA) s'établit à 1 326 millions d'euros, en hausse de + 8,0 % par rapport au premier semestre 2013. Ce montant inclut notamment, pour 129 millions d'euros, la plus-value de cession de titres CEM par Sino-French Holdings Limited.

Retraite de cette plus-value de cession, la marge EBITDA sur chiffre d'affaires reste solide et s'établit à 17,4 %, relativement stable par rapport au premier semestre 2013.

L'EBIT ⁽¹⁾ est également en forte progression de + 18,5 % par rapport au 30 juin 2013 pour la même raison que l'EBITDA et le résultat net part du Groupe s'établit à 280 millions d'euros. Cette progression est supérieure à celle de l'EBITDA, ce qui traduit une maîtrise de l'intensité capitalistique par le Groupe associée à une bonne gestion des risques.

La dette financière nette s'établit quant à elle, à 7 295 millions d'euros. Celle-ci n'inclut pas le prix de vente de la CEM de 224 millions d'euros qui a été encaissé le 15 juillet 2014. La dette nette est en forte baisse par rapport à celle de fin juin 2013 (7 798 millions d'euros), et en légère augmentation en comparaison de celle à fin décembre 2013 (7 186 millions d'euros), du fait notamment de la saisonnalité des activités et de la mise en paiement du dividende. Le ratio Dette nette sur EBITDA s'établit à 2,8 contre 3,1 au 30 juin 2013.

Face à des métiers en constante évolution, ces succès commerciaux et la performance satisfaisante du Groupe illustrent sa capacité à anticiper les tendances de marchés et à s'adapter grâce à une stratégie toujours plus innovante et une organisation plus efficace ; SUEZ ENVIRONNEMENT poursuit ainsi sa double stratégie de renforcement de ses métiers traditionnels et de croissance autour de ses quatre axes prioritaires.

Compte tenu de ces résultats satisfaisants, SUEZ ENVIRONNEMENT maintient l'ensemble de ses objectifs 2014.

Enfin, au cours du mois de juillet 2014, le Groupe a annoncé vouloir procéder à l'acquisition des 24,14 % restant d'Agbar auprès de Criteria en échange d'actions nouvelles à émettre par SUEZ ENVIRONNEMENT et d'une soulte en cash. Criteria deviendra ainsi le deuxième actionnaire de SUEZ ENVIRONNEMENT. Cette opération permettra notamment une simplification de la structure de détention d'Agbar avec réduction des intérêts minoritaires ; créatrice de valeur pour le Groupe et ses actionnaires, elle donnera également des perspectives de croissance forte du résultat net part du Groupe grâce au dynamisme des marchés espagnols et chiliens sur lesquels Agbar est leader.

Jean-Louis Chaussade

(1) Résultat opérationnel courant y compris la quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence dans le prolongement de l'activité du Groupe.



CHIFFRES CLÉS DU PREMIER SEMESTRE 2014

Le tableau ci-dessous présente des extraits des comptes de résultat, des états de situations financières et des états des flux de trésorerie des comptes consolidés condensés pour les clôtures semestrielles des 30 juin 2014 et 30 juin 2013.

Les informations financières ci-dessous doivent être lues conjointement avec les comptes consolidés semestriels condensés et le Rapport semestriel d'activité figurant ci-après.

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2014	30 juin 2013 retraité ^(b)
Chiffre d'affaires	6 891	7 040
Résultat Brut d'Exploitation (EBITDA)	1 326	1 229
Résultat net part du Groupe	280	132
Cash-flow libre ^(a)	215	210
Dette financière nette	7 295	7 186
	<i>au 30/06/2014</i>	<i>au 31/12/2013 retraité ^(b)</i>

^(a) Avant cessions et investissements de développement.

^(b) Les données au 30 juin 2013 et au 31 décembre 2013 ont été modifiées à des fins de comparabilité pour tenir compte de l'application, au 1^{er} janvier 2014, des normes IFRS 10, IFRS 11, IFRS 12 et IAS 28 révisée.

3

FAITS MARQUANTS – CONTRATS 2014

3

Janvier 2014

Royaume-Uni : Sita UK signe un contrat de partenariat public-privé avec la Merseyside Waste Disposal Authority pour la valorisation énergétique de déchets ménagers. D'une durée de 30 ans, ce contrat représente un chiffre d'affaires cumulé de 1,4 milliard d'euros.

Brésil : Degrémont remporte deux contrats d'exploitation des installations du cycle de l'eau pour un client industriel de l'énergie.

D'une durée de 4 ans, ces contrats représentent un chiffre d'affaires cumulé de 4 millions d'euros.

France : Sita a signé avec l'entreprise Doublet une convention de partenariat pour le développement de produits à partir de C'Urban (« Concrete Urban »), un béton innovant et écologique.

Février 2014

États-Unis : United Water renouvelle son contrat avec West Basin Municipal Water District pour l'exploitation et la maintenance de la plus importante installation de recyclage des eaux des États-Unis. D'une durée de 5 ans, ce contrat représente un chiffre d'affaires cumulé de l'ordre de 37 millions d'euros.

Égypte : Degrémont remporte le contrat d'exploitation et de maintenance de la station de traitement des eaux usées de Gabal El Asfar 2A au Caire. D'une durée de 5 ans, ce contrat représente un chiffre d'affaires cumulé de 28 millions d'euros.

Chine : SUEZ ENVIRONNEMENT, via la joint-venture Yangzhou Sino-French Environment Company Limited, remporte un contrat de séchage de boues à Yangzhou. D'une durée de 30 ans, ce contrat représente un chiffre d'affaires cumulé de 234 millions d'euros. La part de SUEZ ENVIRONNEMENT s'élève à 24 millions d'euros.

Maroc : SUEZ ENVIRONNEMENT remporte un contrat pour la réalisation et l'exploitation du centre d'élimination et de valorisation des déchets de Meknès. D'une durée de 20 ans, ce contrat représente un chiffre d'affaires cumulé de 90 millions d'euros.

Italie : SUEZ ENVIRONNEMENT renforce sa présence dans le secteur de l'eau en Italie en procédant à l'acquisition de la participation de GDF SUEZ dans Acea (8,4 millions d'actions), soit 3,95 % du capital, portant ainsi sa participation à 12,5 %.

France : SUEZ ENVIRONNEMENT annonce la renégociation de son crédit syndiqué de 1,5 milliard d'euros. La maturité a été allongée de février 2016 à février 2019, avec des options d'extension jusqu'en février 2021 et les conditions financières ont été améliorées.

France : SUEZ ENVIRONNEMENT a lancé une émission d'obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles et/ou existantes (« OCEANE ») à échéance 27 février 2020, et à coupon zéro, d'un montant nominal de 350 millions d'euros.

Belgique : Degrémont remporte le contrat de construction de l'usine de production d'eau potable de Liège. Ce contrat représente un chiffre d'affaires cumulé de 6 millions d'euros.

Nigeria : Degrémont remporte un contrat de conception et de construction d'une usine de production d'eau potable pour la ville de Karshi. Ce contrat représente un chiffre d'affaires cumulé de 6 millions d'euros.

Mars 2014

Canada : Sena Waste Services remporte l'exploitation du centre de gestion des déchets d'Edmonton. D'une durée de 5 ans, ce contrat représente un chiffre d'affaires cumulé de 54 millions d'euros.

Chine : Sita Waste Services, en joint-venture avec Shanghai Chemical Industry Park Investment Corporate (« SCIP ») et Nantong Economic Technology et Development Area Company (« NETDA »), signe un

contrat pour la construction et l'exploitation d'une nouvelle usine de traitement et de valorisation énergétique des déchets dangereux dans la zone de développement économique et technologique de Nantong. D'une durée de 30 ans, ce contrat représente un chiffre d'affaires cumulé de 575 millions d'euros.

Avril 2014

États-Unis : Degrémont remporte un contrat avec le Green Bay Metropolitan Sewerage District du Wisconsin pour la conception et la fourniture d'un système d'incinération des boues d'épuration. Ce contrat représente un chiffre d'affaires cumulé de 15 millions d'euros.

Inde : SUEZ ENVIRONNEMENT signe trois nouveaux contrats représentant un chiffre d'affaires global de 61 millions d'euros dans le domaine de l'eau et de l'assainissement. Un contrat pour l'amélioration des services de distribution d'eau pour 12,5 millions d'habitants à Mumbai ; un autre pour la conception, construction, exploitation et maintenance d'une usine d'eau potable pour 2,5 millions d'habitants à Pune ; et enfin, un contrat pour la construction et l'exploitation de deux stations de traitement des eaux usées à Bangalore.

Australie : Sita Australia procède à l'acquisition de l'entreprise Mining & Industrial Labour Services (M.A.I.L.S). Elle renforce ainsi sa position dans la gestion des déchets industriels, en élargissant

son offre à destination des compagnies minières situées dans les Goldfields, l'une des principales régions minières d'Australie Occidentale.

Brésil : Degrémont remporte un nouveau contrat d'ingénierie et de fourniture de 4 unités de traitement d'eau pour 2 FPSO (« floating production storage and offloading platform ») exploitées par Petrobras.

France : Satec remporte un contrat pour la maîtrise d'œuvre des ouvrages d'alimentation en eau potable du Syndicat des Eaux d'Ile de France (SEDF). D'une durée de 5 ans, ce contrat représente un chiffre d'affaires cumulé de 17 millions d'euros.

France : SUEZ ENVIRONNEMENT lance SHARING 2014, sa seconde offre mondiale d'actionariat réservée aux salariés du Groupe. SHARING 2014 s'adresse à plus de 76 000 salariés du Groupe dans 22 pays.

Mai 2014

France : Blue Orange, le fonds de capital-risque de SUEZ ENVIRONNEMENT, et Demeter Partners soutiennent Agri-Esprit pour le développement de sa solution au service d'une agriculture durable au travers d'une augmentation de capital d'1 million d'euros. Les fondateurs et les actionnaires historiques d'Agri-Esprit restent majoritaires après l'opération.

Azerbaïdjan : SUEZ ENVIRONNEMENT signe un partenariat stratégique, portant sur la formation et le transfert de savoir-faire sur l'ensemble des métiers du cycle de l'eau, avec la société nationale des eaux d'Azerbaïdjan pour un montant total de 22,5 millions d'euros sur 5 ans.

Chine : SUEZ ENVIRONNEMENT et son partenaire NWS Holdings Limited, via leur société commune Sino-French Holdings Limited, détenue à parts égales, ont conclu un accord de vente de 90 % de leur participation indirecte dans Companhia de Electricidade de Macau (« CEM ») à Nam Kwong Development Limited, une filiale détenue à 100 % par Nam Kwong Company Limited. La transaction est soumise à certaines conditions suspensives, incluant entre autres les approbations habituelles. Le montant de la transaction s'élève à environ 450 millions d'euros pour Sino-French Holdings Limited.

Maroc : Sita Blanca remporte la gestion des services de propreté urbaine de Casablanca. D'une durée de 7 ans, ce contrat représente un montant total de plus de 187 millions d'euros.

Juin 2014

France : SUEZ ENVIRONNEMENT procède à une opération de gestion active de sa dette via l'émission avec succès d'une seconde émission d'obligations hybrides, pour un montant de 500 millions d'euros, avec un coupon de 3 %. Les fonds levés sont notamment affectés au rachat d'une partie des obligations hybrides émises en septembre 2010 pour un montant de 300 millions d'euros.

France : Face à l'accroissement de la population urbaine et l'augmentation des besoins en eau, pour lutter contre le gaspillage et optimiser la performance des réseaux d'eau, SUEZ ENVIRONNEMENT lance Aquadvanced™ un logiciel innovant et modulaire qui optimise l'ensemble des indicateurs de performance des réseaux d'eau potable (le débit, la pression, la qualité) grâce à des capteurs qui surveillent le comportement hydraulique du réseau en temps réel. Ces derniers permettent de repérer et d'anticiper les fuites d'eau mais également de contrôler la qualité de l'eau.

Australie : SUEZ ENVIRONNEMENT procède à l'acquisition de Process Group, société présente à Melbourne (Australie), Singapour

et Abu Dhabi (Emirats Arabes Unis), spécialisée dans la conception et la fabrication d'équipements à destination des industriels des secteurs du pétrole et du gaz. Fondée en 1978, Process Group compte 120 salariés et réalise un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 60 millions d'euros.

Belgique : Sita inaugure à Anvers une usine équipée du tout nouveau système de tri et valorisation du verre par couleur, High 5, fruit d'un partenariat industriel entre Sita, leader européen dans le domaine de la valorisation des déchets, et Sibelco, leader mondial dans la fourniture de minéraux à l'industrie verrière. High 5, usine capable de recycler 250 000 tonnes de verre par an, est ainsi la première usine au monde qui sépare le flux entrant en 4 qualités distinctes.

Australie : Degrémont remporte un contrat avec Delta Electricity à Vales Point Power Station pour l'exploitation d'une usine de récupération des eaux d'une capacité de 1,2 million de litres d'eau par jour.

Juillet 2014

Espagne : Le Groupe a annoncé vouloir procéder à l'acquisition des 24,14 % restant d'Agbar auprès de Criteria (filiale de la Caixa) en échange de 22 millions d'actions nouvelles à émettre par SUEZ ENVIRONNEMENT et d'une soulte en cash de 299 millions d'euros. Celle-ci sera réinvestie par Criteria dans les 3 actifs suivants :

- une participation de 15 % dans la société portant le contrat d'eau et d'assainissement de la région métropolitaine de Barcelone à acquérir auprès d'Agbar ;
- une participation de 14,5 % dans la société Aguas de Valencia à acquérir auprès de SUEZ ENVIRONNEMENT ;
- des actions SUEZ ENVIRONNEMENT que Criteria a l'intention d'acheter sur le marché à court terme, dans le but d'atteindre jusqu'à 7 % du capital.

Tout en renforçant le partenariat historique avec Criteria, qui devient à la fois le deuxième plus grand actionnaire de SUEZ ENVIRONNEMENT et reste le partenaire industriel historique du Groupe en Espagne, cette opération permet une simplification de la structure de détention d'Agbar avec réduction des intérêts minoritaires ; créatrice de valeur pour le Groupe et ses actionnaires, elle donne également des perspectives de croissance forte du résultat net part du Groupe grâce au dynamisme des marchés espagnols et chiliens sur lesquels Agbar est leader.

États-Unis : United Water remporte la gestion des services d'assainissement du Comté de Nassau. D'une durée de 20 ans, ce contrat représente un montant total de 0,9 milliard d'euros.

Suisse : SUEZ ENVIRONNEMENT prend une participation dans Evatherm, société suisse d'ingénierie spécialisée dans les technologies d'évaporation et de cristallisation. Combiné aux capacités de SUEZ ENVIRONNEMENT dans le traitement de l'eau et des eaux usées, l'objectif est de proposer des applications à forte valeur ajoutée aux industries pétrolière et gazière, chimique, énergétique et minière.

Brésil : SUEZ ENVIRONNEMENT renforce sa présence sur le marché de l'eau pour l'industrie avec un contrat de 30 millions d'euros pour le compte de Klabin, leader mondial de la production de pâte à papier et de papier au Brésil. Ce contrat porte sur l'ingénierie, la fourniture et la construction d'installations de traitement de l'eau.

Chine : SUEZ ENVIRONNEMENT finalise la vente de ses intérêts dans Companhia de Electricidade de Macau (CEM) qui génère une plus-value de cession de 129 millions d'euros.

4

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ

Grâce à des activités Eau Europe en forte croissance et malgré un contexte économique toujours difficile en Europe et inégal selon les pays depuis le début de l'année, SUEZ ENVIRONNEMENT améliore sa performance opérationnelle.

Le **résultat brut d'exploitation (EBITDA⁽¹⁾)** et le **résultat opérationnel courant (EBIT⁽¹⁾)** sont en hausse respectivement de + 8,0 % et de + 18,5 % résultant notamment de la plus-value de cession des activités de production et de distribution d'électricité à Macao pour 129 millions d'euros.

Le **résultat net part du Groupe** s'établit à 280 millions d'euros en augmentation de + 148 millions d'euros par rapport au premier semestre 2013. Cette variation s'explique notamment par la hausse de l'EBIT ainsi que par les effets du plan COMPASS d'optimisation des coûts.

Le **cash-flow libre** avant cessions et investissements de développement s'élève à 215 millions d'euros, en légère progression par rapport au *cash-flow* libre du premier semestre 2013 qui s'établissait à 210 millions d'euros.

La **dette financière nette** s'élève à 7 295 millions d'euros au 30 juin 2014, contre 7 186 millions d'euros au 31 décembre 2013. Cette hausse affichée est principalement liée au paiement en numéraire des dividendes au cours du premier semestre (468 millions d'euros), partiellement compensé par la déconsolidation d'une créance financière liée à la mise en service de l'usine de valorisation énergétique de Vernéa à Clermont-Ferrand pour 212 millions d'euros et l'opération de « *liability management* » sur les titres super subordonnés existants (« hybrides ») pour un montant net de 172 millions d'euros.

Événements importants du premier semestre 2014

Émission par SUEZ ENVIRONNEMENT d'Obligations à Option de Conversion et/ou d'Échange en Actions Nouvelles et/ou Existantes (« OCEANE »)

Le 24 février 2014, SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY a lancé une émission d'obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles et/ou existantes « OCEANE » à échéance 27 février 2020 et à coupon zéro d'un montant nominal de 350 millions d'euros, pour 19 052 803 obligations.

La valeur nominale unitaire des obligations a été fixée à 18,37 euros, faisant apparaître une prime d'émission de 30 % par rapport au cours de référence de l'action SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY sur le marché réglementé d'Euronext à Paris (« Euronext Paris »)⁽²⁾.

Les obligations ne portent pas intérêts. Elles ont été émises au pair le 27 février 2014, date du règlement-livraison des obligations et sont remboursables le 27 février 2020 soit au pair par un versement en numéraire, soit par une livraison d'actions nouvelles et/ou existantes et, le cas échéant, d'un montant en numéraire, au choix de SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY. Les obligations donneront droit à l'attribution d'actions nouvelles et/ou existantes SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY à raison d'une action pour une obligation, sous réserve d'éventuels ajustements ultérieurs. Les obligations pourront faire l'objet d'un remboursement anticipé au gré de SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY, sous certaines conditions.

(1) Après prise en compte de la quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence dans le prolongement de l'activité du Groupe (IFRS 10 & 11).

(2) Ce cours de référence est égal à la moyenne pondérée par les volumes des cours de l'action de la Société constatés sur Euronext Paris depuis l'ouverture de la séance de bourse le 24 février 2014 jusqu'au moment de la fixation des modalités définitives des obligations.

Augmentation de la participation dans Acea (Italie)

SUEZ ENVIRONNEMENT a procédé fin février 2014 à l'acquisition de 8,4 millions d'actions Acea, soit 3,95 % du capital, portant ainsi sa participation à 12,5 %. Ces actions ont été acquises à valeur de marché auprès de GDF SUEZ, qui a vendu l'intégralité de sa participation.

Acea est en charge de la gestion de l'eau et de l'électricité de la ville de Rome (Italie) et d'une grande partie des villes du centre du pays.

Elle a réalisé en 2013 un chiffre d'affaires de 3,6 milliards d'euros. Premier opérateur dans le marché de l'eau en Italie, Acea dessert 9 millions d'habitants.

Compte tenu du renforcement de la position de SUEZ ENVIRONNEMENT dans la gouvernance d'Acea, les titres détenus sont désormais mis en équivalence depuis le 1^{er} avril 2014.

Augmentation de capital réservée aux salariés – Plan SHARING

En avril 2014, SUEZ ENVIRONNEMENT a lancé sa seconde offre d'actionnariat réservée à plus de 76 000 salariés du Groupe dans 22 pays, dénommée SHARING. Cette offre vise à développer l'actionnariat salarié du Groupe.

Le prix de référence communiqué le 23 juin 2014 est de 14,92 euros par action (correspondant à la moyenne des cours d'ouverture des 20 jours de bourse entre le 26 mai et le 20 juin). Le prix de

souscription, quant à lui, est de 11,94 euros par action (soit 80 % du prix de référence).

Dans le cadre de cette opération, ce sont près de 22 % des salariés du Groupe qui ont souscrit plus de 9 millions d'actions.

Ce second plan SHARING permettra de doubler la participation des salariés au capital de l'entreprise à près de 4 %.

Plan d'intéressement à long terme (« long-term incentive plan »)

Le Conseil d'Administration du 26 mars 2014 a décidé de mettre en place un plan de rémunération à long terme prenant la forme d'un bonus versé en espèces à certains salariés, sous réserve de conditions de performance (interne et de marché) et de présence.

En cas de réalisation des conditions de performance à 100 %, le montant maximum pouvant être versé dans 3 ans dans le cadre de ce nouveau plan sera de 15 millions d'euros.

Cession de la participation indirecte dans Companhia de Electricidade de Macau (CEM)

SUEZ ENVIRONNEMENT et son partenaire NWS Holdings Limited (New World), via leur société commune Sino-French Holdings (Hong Kong) Limited (SFH), détenue à parts égales, ont conclu un accord de vente de 90 % de leur participation indirecte dans *Companhia de Electricidade de Macau* (« CEM ») à Nam Kwong Development (H.K.) Limited, une société détenue à 100 % par Nam Kwong (Group) Company Limited (« Nam Kwong »). Le montant de la transaction s'élève à 612 millions de dollars américains pour la quote-part détenue par SFH.

CEM est une « utility » intégrée ayant en portefeuille la concession exclusive pour la distribution et la vente d'électricité basse, moyenne et haute tension à Macao. Le contrat de concession a été prolongé en 2010 pour une durée de 15 ans.

Les conditions suspensives étant toutes levées au 30 juin 2014, cette cession génère un gain en résultat de 129 millions d'euros pour le Groupe sur le premier semestre 2014.

Nouvelle émission et rachat de titres super subordonnés en circulation

Le 23 juin 2014, SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY a émis des titres super subordonnés à durée indéterminée pour un montant total de 500 millions d'euros. Conformément aux dispositions de la norme IAS 32, ces titres ou obligations hybrides constituent des capitaux propres et non une dette dans les comptes consolidés du Groupe. En effet, dans le cours normal de la vie de ces titres, il n'existe aucune obligation directe ou indirecte de verser des intérêts (sauf dans le cas d'une distribution de dividendes par l'émetteur ou de remboursement des titres), de même qu'il n'existe aucune échéance de remboursement final, mais seulement des dates de remboursement optionnel.

Concomitamment à cette nouvelle émission et afin de profiter de conditions de marché favorables, SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY a procédé au rachat d'obligations hybrides de même nature émises en septembre 2010 pour un prix de 312 millions d'euros qui inclut une prime de remboursement de 12 millions d'euros par rapport à la valeur nominale de 300 millions d'euros initiale.

À la suite de ces deux opérations, l'encours d'obligations hybrides du Groupe atteint 950 millions d'euros au 30 juin 2014.

Voir Note 8.3.2 du chapitre 5 du présent Rapport financier semestriel.

Renforcement des positions du Groupe dans l'eau industrielle via Degrémont

Afin de développer ses activités sur le marché de l'eau industrielle, le Groupe a réalisé le 25 juin 2014 l'acquisition de Process Group, via sa filiale Degrémont.

Implantée à Melbourne (Australie), Singapour et Abu Dhabi (Émirats Arabes Unis), Process Group gère des projets complexes à forte

valeur ajoutée nécessitant des solutions technologiques telles que la déshydratation du gaz, l'adoucissement, le traitement de l'eau produite et la gestion des sables.

L'entreprise compte 120 employés et réalise un chiffre d'affaires annuel d'environ 60 millions d'euros.

4.1 Évolution de l'activité et du résultat des opérations

Au premier semestre 2014, SUEZ ENVIRONNEMENT a enregistré un **chiffre d'affaires** de 6 891 millions d'euros en décroissance de - 2,1 %. Cette baisse de - 149 millions d'euros se décompose comme suit :

- une croissance organique de + 53 millions d'euros. Le secteur Eau Europe est en hausse de + 78 millions d'euros (+ 3,6 %) grâce notamment aux augmentations tarifaires et au développement des nouveaux métiers. Le secteur Déchets Europe est relativement stable à - 0,1 % soit - 4 millions d'euros, avec des situations très inégales selon les pays, la hausse du Royaume-Uni, tirée par la mise en service de nouvelles capacités de traitement, est compensée par la baisse de la contribution de la Pologne, affectée par le changement de réglementation du marché de la collecte. Enfin, le secteur International affiche une baisse de - 20 millions d'euros (- 1,2 %) avec des activités en Chine, en Australie, au Maroc et aux États-Unis en croissance mais un chiffre d'affaires de Degrémont en baisse, suite à la fin de contrats de Design & Build en Europe restés sans équivalent en 2014 ;
- des effets de périmètre négatifs de - 34 millions d'euros ;
- des effets de change défavorables pour - 168 millions d'euros portant principalement sur le dollar australien (- 68 millions d'euros), le peso chilien (- 62 millions d'euros), le dollar américain (- 15 millions d'euros), et la roupie indonésienne (- 10 millions d'euros).

L'**EBITDA** est en hausse de + 98 millions d'euros à 1 326 millions d'euros, soit + 8,0 %, résultat des variations suivantes :

- une croissance organique de + 20 millions d'euros soit + 1,6 %, principalement générée par le secteur Eau Europe ;

- des effets de périmètre favorables de + 138 millions d'euros, principalement liés à la cession de la CEM par SFH, société co-détenue à parts égales par SUEZ ENVIRONNEMENT et le groupe New World et consolidée par mise en équivalence depuis 2014 avec l'application des nouvelles normes IFRS 10 et 11. Le résultat net part du Groupe de SFH se trouve donc inclus dans l'EBITDA et l'EBIT selon les nouvelles définitions retenues par SUEZ ENVIRONNEMENT ;

- des effets de change défavorables pour - 61 millions d'euros.

L'**EBIT** s'élève à 658 millions d'euros, en hausse de + 103 millions d'euros (+ 18,5 %) par rapport au premier semestre 2013. Il intègre également la plus-value de cession de la CEM comme indiqué ci-dessus.

Le **résultat des activités opérationnelles (RAO)** s'élève à 653 millions d'euros, en hausse de + 105 millions d'euros par rapport au premier semestre 2013. Cette variation s'explique par la hausse de l'EBIT et des éléments exceptionnels pour un montant net de - 5 millions d'euros.

Le **résultat net part du Groupe** s'élève à 280 millions d'euros, en hausse de + 148 millions d'euros. Cette variation s'explique principalement par l'impact des effets mentionnés ci-dessus, ainsi que par la hausse des charges financières nettes de 19 millions d'euros, partiellement compensée par une baisse de la charge d'impôt de - 23 millions d'euros et une diminution du résultat des minoritaires de - 38 millions d'euros.

Le résultat par action ressort à 0,51 euro sur le premier semestre 2014 contre 0,22 euro par action au premier semestre 2013.

4.2 Évolution des secteurs opérationnels

Avec des activités Eau Europe en forte croissance, bénéficiant notamment d'un climat nettement plus favorable au premier semestre 2014 par rapport à celui de 2013, et malgré une situation économique toujours difficile en Europe marquée par une production industrielle très inégale selon les pays, le **chiffre d'affaires** s'élève à 6 891 millions d'euros en baisse de - 2,1 %. La croissance organique est de + 0,8 % (+ 53 millions d'euros) et se décompose par secteur opérationnel de la façon suivante :

L'**Eau Europe** affiche une croissance organique de son chiffre d'affaires de + 3,6 % (+ 78 millions d'euros) assurée par :

- une croissance organique de + 0,5 % chez Lyonnaise des Eaux (+ 5 millions d'euros) portée par les formules d'indexation tarifaires et la croissance des nouveaux métiers (solutions technologiques innovantes permettant d'associer performances environnementale et économique) ;

- une croissance organique de + 7,5 % chez Agbar (+ 77 millions d'euros) grâce aux hausses de tarifs, à la croissance des volumes tant en Espagne qu'au Chili et au développement des nouvelles offres.

Le secteur **Déchets Europe** est quasiment stable avec une variation organique de - 0,1 % (- 4 millions d'euros) qui s'explique par la hausse des volumes traités de + 1,2 % comprenant notamment la mise en service de nouvelles capacités de traitement en France et au Royaume-Uni, compensée par la baisse des prix des matières premières secondaires sur le semestre et l'impact défavorable de la nouvelle réglementation mise en place dans le marché de la collecte en Pologne. Par zone géographique, la variation organique est de + 0,2 % en France, + 1,8 % au Royaume-Uni et en Scandinavie, - 0,9 % dans la zone Benelux/Allemagne et - 11,8 % en Europe centrale.

L'**International** affiche une variation organique de - 1,2 % (- 20 millions d'euros), résultant des tendances suivantes :

- forte baisse de Degrémont (- 13,5 %, - 78 millions d'euros) compte tenu de la fin de contrats de Design & Build en Europe restés sans équivalent en 2014 ;
- croissance dans la zone Afrique-Moyen-Orient-Inde (+ 8,9 %, + 26 millions d'euros) grâce notamment aux activités eau et déchets au Maroc ;
- dynamisme de l'Asie-Pacifique (+ 5,0 %, + 26 millions d'euros) notamment en Australie et à Hong Kong ;

- croissance enfin en Amérique du Nord (+ 2,0 %, + 5 millions d'euros), résultat des hausses tarifaires compensant une baisse des volumes facturés expliquée par la météorologie défavorable du premier semestre.

L'**EBITDA** s'établit à 1 326 millions d'euros, en variation organique de + 1,6 % (+ 20 millions d'euros) qui se décompose comme suit :

- l'**Eau Europe** est en croissance organique de + 9,0 % (+ 52 millions d'euros) principalement expliquée par des hausses de tarifs significatives notamment au Chili et en Espagne et par une hausse des volumes vendus par rapport au premier semestre 2013 qui avait été marqué par une climatologie particulièrement défavorable ;
- le secteur **Déchets Europe** est en baisse de - 1,1 % (- 4 millions d'euros) qui s'explique par la bonne tenue des activités au Royaume-Uni compensée par la moindre performance de la zone Benelux/Allemagne, impactée par une situation de surcapacité et de pression sur les prix, et par l'impact défavorable de la nouvelle réglementation mise en place dans le marché de la collecte en Pologne ;
- à l'**International**, l'EBITDA est en baisse de - 0,9 % (- 3 millions d'euros) par rapport au premier semestre 2013 qui avait été marqué notamment par un effet non récurrent de + 30 millions d'euros lié à l'extension du contrat de Sydney. Hors cet élément, la performance de l'ensemble des activités à l'international est en hausse.

4.3 Autres éléments du compte de résultat

Le **résultat des activités opérationnelles** s'élève à 653 millions d'euros au 30 juin 2014. Il s'explique par l'EBIT de 658 millions d'euros, auquel s'ajoutent - 5 millions d'euros d'éléments exceptionnels nets.

Le **résultat financier** au 30 juin 2014 s'élève à - 212 millions d'euros contre - 193 millions d'euros au premier semestre 2013. Cette baisse du résultat financier s'explique notamment, par la hausse des charges financières au Chili en lien avec les formules d'indexation prenant en compte la hausse de l'inflation.

L'**impôt sur les bénéfices** est en baisse de - 23 millions d'euros par rapport au premier semestre 2013. Le taux effectif d'impôt s'établit à

23,3 %, et s'explique principalement par le fait que de nombreuses sociétés opérationnelles du Groupe sont implantées dans des pays appliquant des taux d'imposition plus faibles qu'en France.

Le **résultat des entreprises associées** non « cœur de métier » s'établit à + 6 millions d'euros, en hausse de + 1 million d'euros par rapport au 30 juin 2013.

Le **résultat net des participations ne donnant pas le contrôle** s'établit à + 108 millions d'euros, en baisse de - 38 millions d'euros par rapport au premier semestre 2013.

4.4 Financement

Flux issus des activités opérationnelles

La **marge brute d'autofinancement** avant charges financières et impôt (MBAO) s'élève à 987 millions d'euros au 30 juin 2014, en baisse de - 7 millions d'euros par rapport au 30 juin 2013. Cette variation s'explique principalement par l'évolution de l'EBITDA, hors quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence, qui est négative du fait notamment d'effets de change défavorables.

Le **besoin en fonds de roulement (BFR)** a un impact négatif de - 300 millions d'euros sur le premier semestre contre - 248 millions d'euros sur le premier semestre 2013.

Au total, les flux des activités opérationnelles dégagent un excédent de trésorerie de + 615 millions d'euros sur le premier semestre 2014, en baisse de - 25 millions d'euros par rapport au 30 juin 2013, due notamment à la variation de BFR négative précitée.

Flux issus des activités d'investissement

Les flux des activités d'investissement intègrent notamment :

- des investissements de maintenance pour 242 millions d'euros, soit 3,5 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe ;
- des investissements de développement pour 190 millions d'euros ;
- des investissements financiers pour 147 millions d'euros, correspondant notamment à l'acquisition de 8,4 millions de titres Acea et des titres des sociétés Process Group et M.A.I.L.S. ;
- des cessions pour 82 millions d'euros ;
- la déconsolidation d'une créance financière (IFRIC 12) liée à la mise en service de l'unité de valorisation énergétique de Vernéa à Clermont-Ferrand pour 212 millions d'euros.

Au total, les flux des activités d'investissement génèrent un besoin de trésorerie de 299 millions d'euros, contre 485 millions d'euros sur le premier semestre 2013.

Flux issus des activités de financement

Le montant des dividendes versés en numéraire s'élève à 468 millions d'euros (contre 467 millions d'euros en 2013).

L'endettement progresse de 109 millions d'euros au premier semestre 2014 contre une hausse de 363 millions d'euros sur le premier semestre 2013.

Au total, les flux des activités de financement génèrent un besoin de trésorerie de 524 millions d'euros sur les 6 premiers mois de l'exercice 2014 contre un besoin de 250 millions d'euros en 2013.

Endettement net au 30 juin 2014

L'endettement net au 30 juin 2014 s'élève à 7 295 millions d'euros, contre 7 186 millions d'euros à fin décembre 2013. Cette variation s'explique principalement par :

- le versement des dividendes sur le premier semestre 2014 pour 468 millions d'euros ;
- l'émission de titres super subordonnés (« hybrides ») pour un montant net de 172 millions d'euros.

Compensé par :

- la déconsolidation d'une créance financière liée à la mise en service de l'unité de valorisation énergétique de Vernéa à Clermont-Ferrand pour 212 millions d'euros ;

Au 30 juin 2014, le Groupe disposait de facilités de crédit autorisées et non tirées pour un montant total de 2 521 millions d'euros dont 1 068 millions viennent en garantie des billets de trésorerie.

4.5 Autres postes de l'état de situation financière

Les **immobilisations incorporelles nettes** et **goodwills** s'établissent à 7 411 millions d'euros, et sont à peu près stables par rapport au 31 décembre 2013 (+ 2 millions d'euros).

Les **immobilisations corporelles nettes** s'élèvent à 7 539 millions d'euros, contre 7 750 millions d'euros au 31 décembre 2013, soit une baisse de - 211 millions d'euros, résultant principalement des effets de change négatifs (- 66 millions d'euros), et des amortissements et pertes de valeur de la période (- 270 millions d'euros).

Les **participations dans les entreprises associées** et dans **les coentreprises** sont en hausse respectivement de 242 et 119 millions d'euros. Ces hausses s'expliquent par des effets de change positifs (+ 7 millions d'euros), des variations de périmètre pour + 215 millions d'euros principalement dues à la mise en équivalence d'Acea et par la plus-value de cession de 129 millions d'euros générée par la cession de la participation indirecte dans Companhia de Electricidade de Macau (CEM).

Les **titres disponibles à la vente** sont en baisse de 135 millions d'euros du fait du passage en mise en équivalence d'Acea.

Les **capitaux propres totaux** s'établissent à 6 951 millions d'euros, relativement stables par rapport au 31 décembre 2013.

Les **provisions** sont en hausse au 30 juin 2014 de + 54 millions d'euros et s'élèvent à 1 823 millions d'euros, contre 1 769 millions d'euros au 31 décembre 2013. Cette hausse résulte principalement de l'augmentation des provisions pour avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages long terme pour + 34 millions d'euros et des effets de change positifs pour + 16 millions d'euros.

Les **impôts différés** représentent un actif net de 261 millions d'euros, contre 184 millions d'euros au 31 décembre 2013.

4.6 Transactions avec des parties liées

La Note 14 aux états financiers consolidés condensés ci-après détaille les opérations significatives avec les parties liées. Ces transactions sont essentiellement avec GDF SUEZ (principalement dans le cadre du contrat synthétique argentin).

4.7 Description des principaux risques et incertitudes pour les six mois restants de l'exercice

Le chapitre Facteurs de risques (chapitre 4) du Document de Référence 2013 de SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY contient une description détaillée des facteurs de risques auxquels le Groupe est

exposé. Il n'est pas anticipé de risques ou incertitudes autres que ceux présentés dans ce document.

4.8 Perspectives 2014

SUEZ ENVIRONNEMENT maintient ses objectifs ⁽¹⁾ et reste pleinement mobilisé pour atteindre sa guidance 2014.

SUEZ ENVIRONNEMENT bénéficie de positions solides et d'un modèle de développement robuste. Avec un portefeuille d'actifs équilibré, et des activités dans l'eau et les déchets portées par des moteurs de croissance forts, SUEZ ENVIRONNEMENT met donc en œuvre les mesures nécessaires à la préservation de sa solidité financière et de

sa croissance future et démontre ainsi sa capacité à faire évoluer son modèle de croissance.

Ces objectifs et ces perspectives ont été établis sur la base des principes comptables établis par le Groupe pour l'élaboration des états financiers consolidés condensés figurant au chapitre 5 du présent Rapport financier semestriel.

(1) Avec une hypothèse de croissance du PIB de 1 % en 2014 dans l'Eurozone et à cadres comptable et fiscal inchangés par rapport au 1^{er} janvier 2014 et à changes constants.

5 ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY AU 30 JUIN 2014

5.1 États de situations financières consolidés

En millions d'euros	Note	30 juin 2014	31 décembre 2013 retraité ^(a)
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles nettes	6	4 247,4	4 314,0
Goodwill	6	3 163,2	3 094,9
Immobilisations corporelles nettes	6	7 539,0	7 750,0
Titres disponibles à la vente	8	230,4	365,5
Prêts et créances au coût amorti	8	723,6	681,2
Instruments financiers dérivés	8	161,0	200,2
Participations dans les coentreprises	7	610,9	491,8
Participations dans les entreprises associées	7	748,3	506,4
Autres actifs		292,7	303,0
Impôts différés Actif		800,0	726,1
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		18 516,5	18 433,1
Actifs courants			
Prêts et créances au coût amorti ^(b)	8	101,1	354,7
Instruments financiers dérivés	8	5,5	11,6
Clients et autres débiteurs	8	3 950,0	3 618,6
Stocks		279,8	269,6
Autres actifs		1 281,1	1 250,3
Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	8	63,9	91,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8	2 189,2	2 391,4
TOTAL ACTIFS COURANTS		7 870,6	7 987,8
TOTAL ACTIF		26 387,1	26 420,9
Capitaux propres			
Capitaux propres part du Groupe		4 980,2	4 951,6
Participations ne donnant pas le contrôle	10	1 971,1	1 998,9
TOTAL CAPITAUX PROPRES		6 951,3	6 950,5
Passifs non courants			
Provisions	11	1 384,2	1 318,7
Dettes financières ^(c)	8	7 505,3	7 076,6
Instruments financiers dérivés	8	57,5	46,2
Autres passifs financiers	8	3,2	3,4
Autres passifs		869,6	876,0
Impôts différés Passif		538,8	542,5
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		10 358,6	9 863,4
Passifs courants			
Provisions	11	438,9	450,4
Dettes financières ^(c)	8	2 183,7	2 748,4
Instruments financiers dérivés	8	12,6	8,1
Fournisseurs et autres créanciers	8	2 507,9	2 724,1
Autres passifs		3 934,1	3 676,0
TOTAL PASSIFS COURANTS		9 077,2	9 607,0
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		26 387,1	26 420,9

NB : Les valeurs figurant dans les tableaux sont généralement exprimées en millions d'euros. Le jeu des arrondis peut dans certains cas conduire à un écart non significatif au niveau des totaux ou variations.

(a) Les normes relatives aux méthodes de consolidation (IFRS 10, IFRS 11, IFRS 12 et IAS 28 révisée) mentionnées en Note 1.3.3, prévoient une application rétrospective aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014. En conséquence, les états financiers présentés au titre de l'exercice comparatif ont été retraités.

(b) Voir explication de la variation en Note 8.3.4.1.

(c) Voir explication de la variation en Note 8.3.1.

5.2 Comptes de résultat consolidés

<i>En millions d'euros</i>	Note	30 juin 2014	30 juin 2013 retraité ^(a)
Chiffre d'affaires	3.2	6 890,8	7 039,8
Achats		(1 383,8)	(1 429,4)
Charges de personnel		(1 831,8)	(1 861,7)
Amortissements, dépréciations et provisions		(523,6)	(471,5)
Autres charges opérationnelles		(2 793,6)	(2 911,7)
Autres produits opérationnels		112,0	153,0
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT		470,0	518,5
Mtm sur instruments financiers à caractère opérationnel		(1,5)	(1,4)
Perte de valeurs sur actifs corporels, incorporels et financiers		(50,5)	3,7
Restructurations		(28,7)	(15,7)
Effets de périmètre		70,7	(2,9)
Autres résultats de cessions et éléments non récurrents		5,5	9,0
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	4.2	465,5	511,2
Quote-part de résultat net des entreprises mises en équivalence dans le prolongement de l'activité du Groupe		187,8	36,7
<i>Dont quote-part de résultat net des coentreprises ^(b)</i>	7.1	150,5	20,9
<i>Dont quote-part de résultat net des entreprises associées</i>	7.2	37,3	15,8
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES APRÈS QUOTE-PART DE RÉSULTAT NET DES ENTREPRISES MISES EN ÉQUIVALENCE DANS LE PROLONGEMENT DE L'ACTIVITÉ DU GROUPE		653,3	547,9
Charges financières		(251,0)	(240,9)
Produits financiers		39,2	48,1
Résultat financier	4.3	(211,8)	(192,8)
Impôt sur les bénéfices	4.4	(59,1)	(82,1)
Quote-part de résultat net des autres entreprises mises en équivalence	7.1	5,8	5,1
RÉSULTAT NET		388,2	278,1
Dont : Résultat net part du Groupe		279,8	131,7
Résultat net des participations ne donnant pas le contrôle		108,4	146,4
Résultat net part du Groupe par action (en euros)	5	0,51	0,22
Résultat net part du Groupe par action dilué (en euros)	5	0,49	0,22

(a) Les données au 30 juin 2013 ont été modifiées à des fins de comparabilité pour tenir compte de l'application des normes (IFRS 10, IFRS 11, IFRS 12 et IAS 28 révisée) mentionnées en Note 1.3.3.

(b) La variation s'explique principalement par la vente de la participation indirecte détenue par le Groupe dans la société Companhia de Electricidade de Macau (CEM). Se reporter à la Note 2.

5.3 États des résultats globaux consolidés

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2014	30 juin 2014 Quote-part du Groupe	30 juin 2014 Quote-part des participations ne donnant pas le contrôle	30 juin 2013 retraité ^(a)	30 juin 2013 retraité Quote-part du Groupe ^(a)	30 juin 2013 retraité Quote-part des participations ne donnant pas le contrôle ^(a)
Résultat net	388,2	279,8	108,4	278,1	131,7	146,4
Actifs financiers disponibles à la vente	(0,3)	(0,9) ^(c)	0,6	32,4	32,4 ^(b)	-
Couverture d'investissement net	(32,8)	(32,6)	(0,2)	40,8	38,0	2,8
Couverture de flux de trésorerie (hors matières premières)	(6,8)	(2,1)	(4,7)	15,6	12,5	3,1
Couverture de flux de trésorerie (sur matières premières)	0,6	0,6	-	(3,8)	(3,9)	0,1
Impôts différés sur les éléments ci-dessus	12,2	11,3	0,9	(8,6)	(7,8)	(0,8)
Quote-part des coentreprises sur éléments recyclables, nette d'impôt	(13,1)	(13,1)	-	0,5	0,5	-
Quote-part des entreprises associées sur éléments recyclables, nette d'impôt	(64,1)	(64,1) ^(c)	-	4,5	4,5	-
Écarts de conversion	17,8	52,4 ^(d)	(34,6)	(174,0)	(82,6) ^(e)	(91,4)
Total éléments recyclables	(86,5)	(48,5)	(38,0)	(92,6)	(6,4)	(86,2)
Pertes et gains actuariels	(38,6)	(37,6)	(1,0)	30,0	29,2	0,8
Impôts différés sur pertes et gains actuariels	15,7	15,4	0,3	(10,4)	(10,2)	(0,2)
Quote-part des coentreprises sur éléments non recyclables, nette d'impôt	6,4	6,4	-	-	-	-
Total éléments non recyclables	(16,5)	(15,8)	(0,7)	19,6	19,0	0,6
RÉSULTAT GLOBAL	285,2	215,5	69,7	205,1	144,3	60,8

(a) Les données au 30 juin 2013 ont été modifiées à des fins de comparabilité pour tenir compte de l'application des normes (IFRS 10, IFRS 11, IFRS 12 et IAS 28 révisée) mentionnées en Note 1.3.3.

(b) Variation liée essentiellement à la hausse du cours des titres Acea.

(c) Cette variation s'explique principalement par le reclassement des titres Acea de titres disponibles à la vente à participations dans les entreprises associées (se reporter à la Note 2).

(d) Cette variation s'explique principalement par l'appréciation de la livre sterling et du dollar australien.

(e) Cette variation est principalement liée à la dépréciation de la livre sterling et du dollar australien.

5.4 États des variations des capitaux propres consolidés

En millions d'euros	Nombre d'actions	Capital	Primes	Réserves consolidées	Variations de justes valeurs et autres	Écarts de conversion	Actions propres	Titres super subor- donnés	Capitaux propres part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Capitaux propres au 31 décembre 2012 publiés	510 233 829	2 040,9	4 147,2	(2 091,9)	(117,1)	150,0	(10,0)	744,8	4 863,9	1 995,3	6 859,2
Retraitement IFRS 10, 11 et 12 (cf. Note 1.3.3)				(11,4)					(11,4)	41,1	29,7
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2013 retraités ^(a)	510 233 829	2 040,9	4 147,2	(2 103,3)	(117,1)	150,0	(10,0)	744,8	4 852,5	2 036,4	6 888,9
Résultat net				131,7					131,7	146,4	278,1
Autres éléments du résultat global				19,0	76,2	(82,6)			12,6	(85,6)	(73,0)
Résultat global				150,7	76,2	(82,6)	-	-	144,3	60,8	205,1
Rémunération sur base d'actions				12,7					12,7	-	12,7
Dividendes distribués en numéraire			(8,9)	(331,3)					(340,2)	(157,2)	(497,4)
Coupons des titres super subordonnés				(36,2)					(36,2)		(36,2)
Achat/vente de titres d'autocontrôle				(7,5)			(4,4)		(11,9)		(11,9)
Augmentation/réduction de capital									-	1,5	1,5
Transactions entre actionnaires				0,4					0,4	(0,3)	0,1
Regroupements d'entreprises				(0,6)					(0,6)	(2,2)	(2,8)
Impacts IAS 19 révisée				(1,7)					(1,7)		(1,7)
Autres variations				(1,2)					(1,2)	(0,2)	(1,4)
Capitaux propres au 30 juin 2013 retraités	510 233 829	2 040,9	4 138,3	(2 318,0)	(40,9)	67,4	(14,4)	744,8	4 618,1	1 938,8	6 556,9
Capitaux propres au 31 décembre 2013 publiés	510 233 829	2 040,9	4 138,3	(2 018,7)	123,5	(52,2)	(13,6)	744,8	4 963,0	1 946,6	6 909,6
Retraitement IFRS 10, 11 et 12 (cf. Note 1.3.3)				(11,4)					(11,4)	52,3	40,9
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2014 retraités ^(a)	510 233 829	2 040,9	4 138,3	(2 030,1)	123,5	(52,2)	(13,6)	744,8	4 951,6	1 998,9	6 950,5
Résultat net				279,8					279,8	108,4	388,2
Autres éléments du résultat global				(15,8)	(100,9)	52,4			(64,3)	(38,7)	(103,0)
Résultat global				264,0	(100,9)	52,4	-	-	215,5	69,7	285,2
Rémunération sur base d'actions				5,7					5,7		5,7
Dividendes distribués en numéraire				(329,3)					(329,3)	(132,5)	(461,8)
Rachat partiel titres super subordonnés 2010 (dont prime de rachat)				(8,1)				(300,0)	(308,1)		(308,1)
Souscriptions d'une nouvelle souche de titres super subordonnés								500,0	500,0		500,0
Frais de mise en place d'une nouvelle souche de titres super subordonnés								(3,3)	(3,3)		(3,3)
Coupons des titres super subordonnés (nets d'impôt)				(21,4)					(21,4)		(21,4)
Achat/vente de titres d'autocontrôle				0,3			(41,2)		(40,9)		(40,9)
Augmentation/réduction de capital									-	2,0	2,0
Composante capitaux propres OCEANE (nette d'impôt)				23,0					23,0 ^(b)		23,0
Transactions entre actionnaires				(4,6)					(4,6)	31,9	27,3
Regroupements d'entreprises				(8,4)					(8,4)	-	(8,4)
Autres variations				0,4					0,4	1,1	1,5
Capitaux propres au 30 juin 2014	510 233 829	2 040,9	4 138,3	(2 108,5)	22,6	0,2	(54,8)	941,5	4 980,2	1 971,1	6 951,3

(a) Les capitaux propres au 1^{er} janvier 2013 et au 1^{er} janvier 2014 ont été ajustés pour prise en compte de la première application des normes IFRS 10, 11 et 12.

La baisse des « capitaux propres part du Groupe » provient de l'application d'IFRS 11 et d'IAS 28 révisée. Des coentreprises intégrées proportionnellement faisaient partie d'Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) avant application d'IFRS 11. Ces entités désormais mises en équivalence ne font plus partie de ces UGT. Une portion du goodwill global rattachée à ces UGT a donc été reclassée au 1^{er} janvier 2013 sur les lignes de « Participations dans les coentreprises » dans l'état de situation financière, au prorata de la valeur comptable des UGT concernées. Un impairment a été constaté à cette date dans tous les cas où la valeur comptable ainsi majorée de ces coentreprises devenait supérieure à leur juste valeur. Les impairments ainsi comptabilisés s'élevaient à 11,4 millions d'euros.

(b) Effet avant impôt de l'élément de capitaux propres de l'instrument OCEANE (Obligation Convertible ou Échangeable en Actions Nouvelles ou Existantes) : 35,2 millions d'euros (voir Note 8.3.1). Effet impôt de - 12,2 millions d'euros (voir Note 4.4.2) ; soit un effet net de 23,0 millions d'euros.

5.5 États des flux de trésorerie consolidés

<i>En millions d'euros</i>	Note	30 juin 2014	30 juin 2013 retraité ^(a)
Résultat net		388,2	278,1
- Quote-part de résultat net des coentreprises		(156,3)	(26,0)
- Quote-part de résultat net des entreprises associées		(37,3)	(15,8)
+ Dividendes reçus des coentreprises et entreprises associées		56,4	33,2
- Dotations nettes aux provisions, amortissements & dépréciations		535,7	443,1
- Effets de périmètre, autres éléments non récurrents		(76,2)	(6,1)
- Autres éléments sans effet de trésorerie		5,4	12,7
- Charge d'impôt	4.4	59,1	82,1
- Résultat financier	4.3	211,8	192,8
MBA avant résultat financier et impôt		986,8	994,1
+ Impôt décaissé		(72,0)	(106,6)
Variation du Besoin en Fonds de Roulement		(300,2)	(247,6)
Flux issus des activités opérationnelles		614,6	639,9
Investissements corporels et incorporels	3.4.3	(431,8)	(509,4)
Prise de contrôle sur des filiales nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie acquis	3.4.3	(48,1)	(5,0)
Acquisitions de participations dans les coentreprises et entreprises associées	3.4.3	(92,3)	(5,4)
Acquisitions de titres disponibles à la vente	3.4.3	(6,8)	(6,2)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		18,8	21,0
Perte de contrôle sur des filiales nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie cédés		62,0	15,5
Cessions de participations dans les coentreprises et entreprises associées		0,9	7,5
Cessions de titres disponibles à la vente		-	-
Intérêts reçus d'actifs financiers non courants		(2,3)	4,4
Dividendes reçus sur actifs financiers non courants		5,3	25,0
Variation des prêts et créances émis par l'entreprise et autres ^(b)		195,8	(32,5)
Flux issus des activités d'investissement		(298,5)	(485,1)
Dividendes payés ^(c)		(479,1)	(468,6)
Remboursement de dettes financières ^(d)	8	(1 022,4)	(641,8)
Variation des actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat		26,7	(28,2)
Intérêts financiers versés		(181,4)	(208,1)
Intérêts financiers reçus sur trésorerie et équivalents de trésorerie		20,7	19,5
Flux sur instruments financiers dérivés de couverture d'investissement net et soultes sur instruments financiers dérivés		16,2	1,5
Augmentation des dettes financières	8	883,6	1 085,0
Augmentation/diminution de capital		2,1	1,8
Émission de titres super subordonnés nets de frais d'émission		182,6	-
OCEANE : composante capitaux propres		35,2	-
Achat/vente de titres d'autocontrôle		(40,9)	(11,7)
Changements de parts d'intérêts dans des entités contrôlées	3.4.3	32,3	0,6
Flux issus des activités de financement		(524,4)	(250,0)
Effet des variations de change et divers		6,1	(41,8)
TOTAL DES FLUX DE LA PÉRIODE		(202,2)	(137,0)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture		2 391,4	2 129,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	8	2 189,2	1 992,2

(a) Les données au 30 juin 2013 ont été modifiées à des fins de comparabilité pour tenir compte de l'application des normes mentionnées en Note 1.3.3.

(b) La variation s'explique principalement par la cession d'une créance financière (IFRIC 12) liée à la mise en service d'un incinérateur en France.

(c) Y compris retenues à la source.

(d) Dont remboursement du nominal résiduel de 770 millions d'euros d'un emprunt obligataire de SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY émis en avril 2009.

5.6 Notes annexes aux états financiers consolidés

Sommaire

NOTE 1	Base de présentation, principes et méthodes comptables	19	NOTE 8	Instruments financiers	37
NOTE 2	Opérations majeures	24	NOTE 9	Gestion des risques liés aux instruments financiers	44
NOTE 3	Information sectorielle	25	NOTE 10	Participations ne donnant pas le contrôle	49
NOTE 4	Compte de résultat	29	NOTE 11	Provisions	50
NOTE 5	Résultat par action	32	NOTE 12	Paiements fondés sur des actions	51
NOTE 6	Goodwills et immobilisations	33	NOTE 13	Litiges	52
NOTE 7	Participations dans les coentreprises et entreprises associées	33	NOTE 14	Transactions avec des parties liées	54
			NOTE 15	Événement postérieur à la clôture	54

NOTE 1 Base de présentation, principes et méthodes comptables

➔ 1.1 Base de présentation

SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY SA, société mère du Groupe est une Société Anonyme soumise aux dispositions du livre II du Code de commerce, ainsi qu'à toutes les autres dispositions légales applicables aux sociétés commerciales françaises. Elle a été constituée en novembre 2000. Le siège du Groupe est domicilié Tour CB21 – 16 place de l'Iris – 92040 Paris La Défense – France.

Le Groupe est un acteur mondial dans les domaines de l'Eau et des Déchets. Il est issu du regroupement effectué en 2008 par le groupe SUEZ de l'ensemble de ses filiales et participations du secteur Environnement au sein de SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY, dans le cadre des opérations de fusion entre Gaz de France et SUEZ. SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY est coté sur les marchés Euronext Paris (Compartiment A) et Euronext Bruxelles depuis le 22 juillet 2008.

En date du 29 juillet 2014, les états financiers consolidés condensés semestriels de la société SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY et de ses filiales au 30 juin 2014, ont été présentés au Conseil d'Administration de SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY qui a autorisé leur publication.

➔ 1.2 Référentiel

En application du Règlement européen du 19 juillet 2002 sur les normes comptables internationales (IFRS), les états financiers consolidés annuels du Groupe sont établis conformément au référentiel IFRS tel que publié par l'IASB et aux IFRS adoptées par l'Union européenne ⁽¹⁾.

Les états financiers consolidés condensés semestriels du Groupe, établis pour la période de six mois close au 30 juin 2014, ont été

préparés selon les dispositions de la norme IAS 34 – Information financière intermédiaire qui permet de présenter une sélection de notes annexes. Les états financiers consolidés condensés semestriels n'incluent donc pas toutes les notes et informations requises par les IFRS pour les états financiers annuels et doivent donc être lus conjointement avec les états financiers consolidés de l'exercice 2013, sous réserve des particularités propres à l'établissement des comptes intermédiaires décrites ci-après.

➔ 1.3 Principes comptables

Les principes comptables retenus pour l'élaboration des états financiers consolidés condensés semestriels sont identiques à ceux retenus pour l'exercice clos au 31 décembre 2013 conformément au référentiel IFRS tel que publié par l'IASB et adopté par l'Union européenne (UE), à l'exception des éléments mentionnés ci-dessous aux paragraphes 1.3.1 et 1.3.3.

1.3.1 Principes comptables appliqués par le Groupe à partir du 1^{er} janvier 2014

1.3.1.1 NORMES, AMENDEMENTS ET INTERPRÉTATIONS APPLIQUÉS AUX EXERCICES OUVERTS À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2014

Les textes d'application obligatoire pour la première fois par le Groupe à compter du 1^{er} janvier 2014 sont les suivants :

- IFRS 10 – États financiers consolidés ;
- IFRS 11 – Partenariats ;

(1) Référentiel disponible sur le site internet de la Commission européenne http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm

- IFRS 12 – Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités ;
- Amendement IAS 28 – Participations dans des entreprises associées et des coentreprises ;
- Amendement IAS 32 – Instruments financiers : Présentation – Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers ;
- Amendement IAS 36 – Informations sur la valeur recouvrable des actifs non financiers ;
- Amendement IAS 39 – Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture.

1.3.1.2 APPLICATION VOLONTAIRE DE LA RECOMMANDATION DE L'ANC 2013-01

Le Groupe a décidé d'appliquer la recommandation de l'ANC émise le 4 avril 2013 relative à la présentation de la quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence dans ses comptes de résultat consolidés.

En conséquence, la ligne antérieurement dénommée « Quote-part de résultat net des entreprises associées » a été scindée en deux :

- la « Quote-part de résultat net des entreprises mises en équivalence dans le prolongement de l'activité du Groupe » présentée après la ligne « Résultat des activités opérationnelles », qui comprend les quotes-parts de résultat net des coentreprises et entreprises associées ayant une nature opérationnelle dans le prolongement de l'activité du Groupe (à savoir, les métiers de l'eau et des déchets) ; et
- la « Quote-part de résultat net des autres entreprises mises en équivalence », qui reste présentée avant la ligne « Résultat net » et qui comprend les quotes-parts de résultat net des autres coentreprises et entreprises associées du Groupe.

1.3.2 Normes IFRS et amendements applicables postérieurement à l'exercice 2014 et non anticipés par le Groupe

Interprétation adoptée par l'UE et applicable en 2015

- IFRIC 21 – Droits ou taxes (« Levies »).

Cette interprétation a été adoptée par la Commission Européenne le 14 juin 2014, avec application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 17 juin 2014. Dans l'Union européenne, les sociétés clôturant avec l'année civile appliqueront IFRIC 21 dès le 1^{er} janvier 2015.

L'analyse des incidences de l'application de cette interprétation est en cours.

Normes et amendements publiés par l'IASB et non encore adoptés par l'UE

- IFRS 14 – Comptes de report réglementaires ⁽¹⁾.

Cette norme n'aura aucun impact sur les comptes du Groupe puisqu'elle est destinée aux premiers adoptants des normes IFRS.

- IFRS 15 – Reconnaissance du revenu ⁽¹⁾.
- Amendements IAS 16 et IAS 38 – Clarification sur les modes de dépréciation et d'amortissement acceptables ⁽¹⁾.
- Amendements IFRS 11 – Comptabilisation des acquisitions de participations dans des activités conjointes ⁽¹⁾.

L'analyse des incidences de l'application de ces normes et amendements est en cours.

1.3.3 Impact de la première application des nouvelles normes sur la consolidation (IFRS 10, IFRS 11, IFRS 12, IAS 28 révisée)

Les normes citées ci-dessous prévoient une application rétroactive aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014.

Dans le cadre de l'adoption de ces nouvelles normes, le Groupe a effectué une analyse des sociétés ayant des accords de gouvernance conclus avec des investisseurs extérieurs, afin d'évaluer le niveau de contrôle et l'impact de la disparition de la méthode de consolidation de l'intégration proportionnelle, sur l'ensemble des périodes présentées.

IFRS 10 – « États financiers consolidés »

La norme IFRS 10 remplace les dispositions relatives aux états financiers consolidés qui figuraient dans la norme IAS 27 « États financiers consolidés et individuels » ainsi que l'interprétation SIC 12 « Consolidation - entités *ad hoc* ».

La norme IFRS 10 introduit un nouveau modèle unique de détermination du contrôle fondé sur les notions de pouvoir et de rendement : « un investisseur contrôle une entité lorsqu'il est exposé ou qu'il a le droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir de diriger ses activités clés ».

Auparavant, le contrôle était défini dans la norme IAS 27 comme le pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle d'une entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Les analyses menées par le Groupe n'ont pas conduit à identifier d'impacts significatifs résultant de la première application de cette norme. Ces impacts sont présentés en global avec ceux liés à l'application d'IFRS 11 aux paragraphes 1.3.3.1 à 1.3.3.4 ci-après.

IFRS 11 – « Partenariats »

La norme IFRS 11 remplace la norme IAS 31 « Participations dans des coentreprises » et l'interprétation SIC 13 « Entités contrôlées conjointement - Apports non monétaires par des coentrepreneurs ».

La norme IFRS 11 définit la manière dont doit être traité un partenariat au travers duquel au moins deux parties exercent un contrôle conjoint. En application de cette nouvelle norme, seuls deux types de partenariat existent : les coentreprises et les activités conjointes. La classification des partenariats s'effectue sur la base des droits et obligations de chacune des parties dans le partenariat, en prenant notamment en compte la structure, la forme juridique des accords, les droits conférés à chacune des parties par les accords, ainsi que les faits et circonstances le cas échéant.

Une **coentreprise** est un partenariat dans lequel les parties (« coentrepreneurs ») qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité ont des droits sur l'actif net de celle-ci.

Une **activité conjointe** est un partenariat dans lequel les parties (« coparticipants ») ont des droits directs sur les actifs, et des obligations directes au titre des passifs de l'entité.

En application de la norme IFRS 11, les partenariats qualifiés de **coentreprises** doivent être comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. Chacun des coparticipants à une **activité conjointe** doit comptabiliser les actifs et passifs (et produits et charges) relatifs à ses intérêts dans l'activité conjointe.

Les analyses menées par le Groupe ont mis en évidence qu'un certain nombre de partenariats sous contrôle conjoint constituent des coentreprises et sont donc désormais consolidés par mise en équivalence.

(1) Ces normes et interprétations n'étant pas encore adoptées par l'Union européenne, il s'agit d'une traduction libre.

IFRS 12 – « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités »

La norme IFRS 12 précise les informations à fournir au titre des participations dans des filiales, des partenariats, des entreprises associées et/ou des entités structurées non consolidées (voir Notes 7 et 10).

IAS 28 révisée – « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises »

La première application de cette norme révisée n'a pas entraîné d'impact pour le Groupe. Les modifications apportées à cette norme sont principalement des modifications induites par les nouvelles normes sur la consolidation évoquées ci-dessus.

1.3.3.1 IMPACTS LIÉS À LA PREMIÈRE APPLICATION DE CES NOUVELLES NORMES SUR L'ÉTAT DE SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉ COMPARATIF AU 31 DÉCEMBRE 2013 :

<i>En millions d'euros</i>	31 décembre 2013 publié	Première application des normes sur la consolidation	31 décembre 2013 retraité
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles nettes	4 517,5	(203,5)	4 314,0
<i>Goodwill</i>	3 184,3	(89,4)	3 094,9
Immobilisations corporelles nettes	7 832,5	(82,5)	7 750,0
Titres disponibles à la vente	498,1	(132,6)	365,5
Prêts et créances au coût amorti	787,6	(106,4)	681,2
Instruments financiers dérivés	200,2	-	200,2
Participation dans les coentreprises	497,1	(5,3)	491,8
Participations dans les entreprises associées	-	506,4	506,4
Autres actifs	303,0	-	303,0
Impôts différés Actif	730,1	(4,0)	726,1
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	18 550,4	(117,3)	18 433,1
Actifs courants			
Prêts et créances au coût amorti	353,8	0,9	354,7
Instruments financiers dérivés	11,6	-	11,6
Clients et autres débiteurs	3 628,5	(9,9)	3 618,6
Stocks	286,4	(16,8)	269,6
Autres actifs	1 279,6	(29,3)	1 250,3
Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	91,6	-	91,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 506,0	(114,6)	2 391,4
TOTAL ACTIFS COURANTS	8 157,5	(169,7)	7 987,8
TOTAL ACTIF	26 707,9	(287,0)	26 420,9
Capitaux propres part du Groupe	4 963,0	(11,4)	4 951,6
Participations ne donnant pas le contrôle	1 946,6	52,3	1 998,9
TOTAL CAPITAUX PROPRES	6 909,6	40,9	6 950,5
Passifs non courants			
Provisions	1 339,8	(21,1)	1 318,7
Dettes financières	7 228,9	(152,3)	7 076,6
Instruments financiers dérivés	46,2	-	46,2
Autres passifs financiers	3,6	(0,2)	3,4
Autres passifs	876,2	(0,2)	876,0
Impôts différés Passif	568,5	(26,0)	542,5
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	10 063,2	(199,8)	9 863,4
Passifs courants			
Provisions	461,0	(10,6)	450,4
Dettes financières	2 769,7	(21,3)	2 748,4
Instruments financiers dérivés	6,9	1,2	8,1
Fournisseurs et autres créanciers	2 770,1	(46,0)	2 724,1
Autres passifs	3 727,4	(51,4)	3 676,0
TOTAL PASSIFS COURANTS	9 735,1	(128,1)	9 607,0
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	26 707,9	(287,0)	26 420,9

1.3.3.2 IMPACTS LIÉS À LA PREMIÈRE APPLICATION DE CES NOUVELLES NORMES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ COMPARATIF AU 30 JUIN 2013 :

Les différentes lignes de compte de résultat consolidé du Groupe présentées dans le tableau ci-dessous correspondent au compte

de résultat tel que désormais présenté, suite à l'entrée en vigueur des nouvelles normes sur la consolidation et à l'application de la recommandation de l'Autorité des Normes Comptables émise le 4 avril 2013 relative à la présentation de la quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence dans le compte de résultat consolidé (voir Note 1.3.1).

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2013 publié	Première application des normes sur la consolidation ^(a)	30 juin 2013 retraité
Chiffre d'affaires	7 176,8	(137,0)	7 039,8
Achats	(1 483,2)	53,8	(1 429,4)
Charges de personnel	(1 894,2)	32,5	(1 861,7)
Amortissements, dépréciations et provisions	(485,7)	14,2	(471,5)
Autres charges opérationnelles	(2 953,0)	41,3	(2 911,7)
Autres produits opérationnels	160,5	(7,5)	153,0
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	521,2	(2,7)	518,5
Mtm sur instruments financiers à caractère opérationnel	(1,4)	-	(1,4)
Perte de valeurs sur actifs corporels, incorporels et financiers	3,7	-	3,7
Restructurations	(15,7)	-	(15,7)
Effets de périmètre	(2,7)	(0,2)	(2,9)
Autres résultats de cessions et éléments non récurrents	9,0	-	9,0
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	514,1	(2,9)	511,2
Quote-part de résultat net des entreprises mise en équivalence dans le prolongement de l'activité du Groupe	-	36,7	36,7
<i>Dont quote-part de résultat net des coentreprises</i>	-	20,9	20,9
<i>Dont quote-part de résultat net des entreprises associés</i>	-	15,8	15,8
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES APRÈS QUOTE-PART DE RÉSULTAT NET DES ENTREPRISES MISES EN ÉQUIVALENCE DANS LE PROLONGEMENT DE L'ACTIVITÉ DU GROUPE	514,1	33,8	547,9
Charges financières	(244,4)	3,5	(240,9)
Produits financiers	59,0	(10,9)	48,1
Résultat financier	(185,4)	(7,4)	(192,8)
Impôt sur les bénéfices	(85,7)	3,6	(82,1)
Quote-part de résultat net des autres entreprises mises en équivalence	14,7	(9,6)	5,1
RÉSULTAT NET	257,7	20,4	278,1
Dont : Résultat net part du Groupe	131,7	-	131,7
Résultat net des participations ne donnant pas le contrôle	126,0	20,4	146,4
Résultat net part du Groupe par action (en euros)	0,22	-	0,22

(a) La première application des normes IFRS 10 et 11 et le reclassement de la quote-part de résultat net des entreprises mises en équivalence dans le prolongement de l'activité du Groupe dans le Résultat des activités opérationnelles étant non significatifs, l'impact des nouvelles normes sur la consolidation est regroupé dans une même colonne.

1.3.3.3 IMPACTS LIÉS À LA PREMIÈRE APPLICATION DE CES NOUVELLES NORMES SUR LE RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ COMPARATIF AU 30 JUIN 2013 :

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2013 publié	Première application des normes sur la consolidation	30 juin 2013 retraité
Résultat net	257,7	20,4	278,1
Autres éléments du résultat global recyclables	(86,9)	(5,7)	(92,6)
Autres éléments du résultat global non recyclables	19,6	-	19,6
RÉSULTAT GLOBAL	190,4	14,7	205,1

1.3.3.4 IMPACTS LIÉS À LA PREMIÈRE APPLICATION DE CES NOUVELLES NORMES SUR L'ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS COMPARATIF AU 30 JUIN 2013 :

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2013 publié	Première application des normes sur la consolidation	30 juin 2013 retraité
Flux issus des activités opérationnelles	658,2	(18,3)	639,9
Flux issus des activités d'investissement	(497,1)	12,0	(485,1)
Flux issus des activités de financement	(255,7)	5,7	(250,0)
Effet des variations de change et divers	(39,5)	(2,3)	(41,8)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE	2 247,3	(118,1)	2 129,2
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	2 113,2	(121,0)	1 992,2

➔ 1.4 Utilisation d'estimations et du jugement

La crise économique et financière se poursuivant, le Groupe maintient ses procédures de suivi des risques sur les instruments financiers. Cet environnement de crise et de volatilité importante des marchés a été pris en considération par le Groupe dans les estimations comme les business plans et les différents taux d'actualisation utilisés à la fois pour les tests de valeur et les calculs de provisions.

1.4.1 Estimations

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses pour la détermination de la valeur des actifs et des passifs, l'évaluation des aléas positifs et négatifs à la date de clôture, ainsi que les produits et charges de la période.

En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, le Groupe révisé ses estimations sur la base d'informations régulièrement mises à jour. Il est possible que les résultats futurs des opérations concernées diffèrent de ces estimations.

Les estimations significatives réalisées par le Groupe pour l'établissement des états financiers consolidés condensés semestriels portent principalement sur :

- l'évaluation à la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris dans le cadre d'un regroupement d'entreprises ;
- l'identification d'indices de perte de valeur pour les *goodwills*, immobilisations corporelles et incorporelles ;
- l'évaluation des provisions et notamment les provisions pour litiges ainsi que les engagements de retraite et assimilés ;

- les passifs de renouvellement ;
- les instruments financiers ;
- le chiffre d'affaires réalisé et non relevé, dit « en compte » ;
- les marges à terminaison des contrats de construction ;
- l'évaluation des déficits fiscaux reportables activés.

Des informations complémentaires sur le contenu de ces estimations sont présentées dans la Note 1 aux états financiers consolidés 2013.

1.4.2 Jugement

Outre l'utilisation d'estimations, la Direction du Groupe a fait usage de jugement pour définir le traitement comptable adéquat de certaines activités et transactions notamment lorsque les normes et interprétations IFRS en vigueur ne traitent pas de manière précise des problématiques comptables concernées.

En particulier, le Groupe a exercé son jugement pour la comptabilisation des contrats de concession et la classification des accords qui contiennent des contrats de location.

Conformément à IAS 1, le Groupe présente séparément dans l'état de situation financière les actifs courants et non courants, et les passifs courants et non courants. Au regard de la majorité des activités du Groupe, il a été considéré que le critère à retenir pour la classification est le délai de réalisation de l'actif ou de règlement du passif : en courant si ce délai est inférieur à 12 mois et en non courant s'il est supérieur à 12 mois.

➔ 1.5 Particularités propres à l'établissement des états financiers intermédiaires

Saisonnalité des activités

Les activités du Groupe sont, par nature, des activités saisonnières mais les variations climatiques ont des effets plus importants que la saisonnalité sur les différents indicateurs d'activité et de résultat opérationnel. En conséquence, les résultats intermédiaires au 30 juin 2014 ne sont pas nécessairement indicatifs de ceux pouvant être attendus pour l'ensemble de l'exercice 2014.

Impôt sur les bénéfices

Dans le cadre des arrêts intermédiaires, la charge d'impôt (courante et différée) est calculée pour chaque entité fiscale en appliquant au résultat taxable de la période le taux effectif moyen annuel estimé pour l'année en cours.

Retraites

Le coût des retraites pour une période intermédiaire est calculé sur la base des évaluations actuarielles réalisées au début de l'exercice. Ces évaluations sont le cas échéant ajustées pour tenir compte des réductions, liquidations ou autres événements non récurrents importants survenus lors du semestre. Par ailleurs, les montants comptabilisés dans l'état de situation financière au titre des régimes à prestations définies sont le cas échéant ajustés afin de tenir compte des évolutions significatives ayant affecté le rendement des obligations émises par les entreprises de premier rang de la zone concernée (référence utilisée pour la détermination des taux d'actualisation) et le rendement réel des actifs de couverture.

Provisions pour reconstitution de sites

Ces provisions sont recalculées une fois par an pour l'établissement de l'état de situation financière au 31 décembre (voir Note 15.4 aux états financiers consolidés au 31 décembre 2013).

NOTE 2 Opérations majeures

➔ 2.1 Émission par SUEZ ENVIRONNEMENT d'Obligations à Option de Conversion et/ou d'Échange en Actions Nouvelles et/ou Existantes (« OCEANE »)

Le 24 février 2014, SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY a lancé une émission d'obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles et/ou existantes « OCEANE » à échéance 27 février 2020 et à coupon zéro d'un montant nominal de 350 millions d'euros, pour 19 052 803 obligations.

La valeur nominale unitaire des obligations a été fixée à 18,37 euros, faisant apparaître une prime d'émission de 30 % par rapport au cours de référence de l'action SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY sur le marché réglementé d'Euronext à Paris (« Euronext Paris »)⁽¹⁾.

Les obligations ne portent pas intérêts. Elles ont été émises au pair le 27 février 2014, date du règlement-livraison des obligations et sont remboursables le 27 février 2020 soit au pair par un versement en numéraire, soit par une livraison d'actions nouvelles et/ou existantes et, le cas échéant, d'un montant en numéraire, au choix de SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY. Les obligations donneront droit à l'attribution d'actions nouvelles et/ou existantes SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY à raison d'une action pour une obligation, sous réserve d'éventuels ajustements ultérieurs. Les obligations pourront faire l'objet d'un remboursement anticipé au gré de SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY, sous certaines conditions.

➔ 2.2 Augmentation de la participation dans Acea (Italie)

SUEZ ENVIRONNEMENT a procédé fin février 2014 à l'acquisition de 8,4 millions d'actions Acea, soit 3,95 % du capital, portant ainsi sa participation à 12,5 %. Ces actions ont été acquises à valeur de marché auprès de GDF SUEZ, qui a vendu l'intégralité de sa participation.

Acea est en charge de la gestion de l'eau et de l'électricité de la ville de Rome (Italie) et d'une grande partie des villes du centre du pays.

(1) Ce cours de référence est égal à la moyenne pondérée par les volumes des cours de l'action de la Société constatés sur Euronext Paris depuis l'ouverture de la séance de bourse le 24 février 2014 jusqu'au moment de la fixation des modalités définitives des obligations.

Elle a réalisé en 2013 un chiffre d'affaires de 3,6 milliards d'euros. Premier opérateur dans le marché de l'eau en Italie, Acea dessert 9 millions d'habitants.

Compte tenu du renforcement de la position de SUEZ ENVIRONNEMENT dans la gouvernance d'Acea, les titres détenus sont désormais mis en équivalence depuis le 1^{er} avril 2014.

➔ 2.3 Augmentation de capital réservée aux salariés - Plan SHARING

En avril 2014, SUEZ ENVIRONNEMENT a lancé sa seconde offre d'actionnariat réservée à plus de 76 000 salariés du Groupe dans 22 pays, dénommée SHARING. Cette offre vise à développer l'actionnariat salarié du Groupe.

Le prix de référence communiqué le 23 juin 2014 est de 14,92 euros par action (correspondant à la moyenne des cours d'ouverture des 20 jours de bourse entre le 26 mai et le 20 juin). Le prix de souscription, quant à lui, est de 11,94 euros par action (soit 80 % du prix de référence).

Dans le cadre de cette opération, ce sont près de 22 % des salariés du Groupe qui ont souscrit plus de 9 millions d'actions.

Ce second plan SHARING permettra de doubler la participation des salariés au capital de l'entreprise à près de 4 %.

➔ 2.4 Plan d'intéressement à long terme (« long-term incentive plan »)

Le Conseil d'Administration du 26 mars 2014 a décidé de mettre en place un plan de rémunération à long terme prenant la forme d'un bonus versé en espèces à certains salariés, sous réserve de conditions de performance (interne et de marché) et de présence.

En cas de réalisation des conditions de performance à 100 %, le montant maximum pouvant être versé dans 3 ans dans le cadre de ce nouveau plan sera de 15 millions d'euros.

➔ 2.5 Cession de la participation indirecte dans *Companhia de Electricidade de Macau* (CEM)

SUEZ ENVIRONNEMENT et son partenaire NWS Holdings Limited (New World), via leur société commune Sino-French Holdings (Hong Kong) Limited (SFH), détenue à parts égales, ont conclu un accord de vente de 90 % de leur participation indirecte dans *Companhia de Electricidade de Macau* (« CEM ») à Nam Kwong Development (H.K.) Limited, une société détenue à 100 % par Nam Kwong (Group) Company Limited (« Nam Kwong »). Le montant de la transaction s'élève à 612 millions de dollars américains pour la quote-part détenue par SFH.

CEM est une « utility » intégrée ayant en portefeuille la concession exclusive pour la distribution et la vente d'électricité basse, moyenne et haute tension à Macao. Le contrat de concession a été prolongé en 2010 pour une durée de 15 ans.

Les conditions suspensives étant toutes levées au 30 juin 2014, cette cession génère un gain en résultat de 129 millions d'euros pour le Groupe sur le premier semestre 2014.

➔ 2.6 Nouvelle émission et rachat de titres super subordonnés en circulation

Le 23 juin 2014, SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY a émis des titres super subordonnés à durée indéterminée pour un montant total de 500 millions d'euros. Conformément aux dispositions de la norme IAS 32, ces titres ou obligations hybrides constituent des capitaux propres et non une dette dans les comptes consolidés du Groupe. En effet, dans le cours normal de la vie de ces titres, il

n'existe aucune obligation directe ou indirecte de verser des intérêts (sauf dans le cas d'une distribution de dividendes par l'émetteur ou de remboursement des titres), de même qu'il n'existe aucune échéance de remboursement final, mais seulement des dates de remboursement optionnel.

Concomitamment à cette nouvelle émission et afin de profiter de conditions de marché favorables, SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY a procédé au rachat d'obligations hybrides de même nature émises en septembre 2010 pour un prix de 312 millions d'euros qui inclut une prime de remboursement de 12 millions d'euros par rapport à la valeur nominale de 300 millions d'euros initiale.

À la suite de ces deux opérations, l'encours d'obligations hybrides du Groupe atteint 950 millions d'euros au 30 juin 2014.

Voir Note 8.3.2

➔ 2.7 Renforcement des positions du Groupe dans l'eau industrielle via Degrémont

Afin de développer ses activités sur le marché de l'eau industrielle, le Groupe a réalisé le 25 juin 2014 l'acquisition de Process Group, via sa filiale Degrémont.

Implantée à Melbourne (Australie), Singapour et Abu Dhabi (Émirats Arabes Unis), Process Group gère des projets complexes à forte valeur ajoutée nécessitant des solutions technologiques telles que la déshydratation du gaz, l'adoucissement, le traitement de l'eau produite et la gestion des sables.

L'entreprise compte 120 employés et réalise un chiffre d'affaires annuel d'environ 60 millions d'euros.

NOTE 3 Information sectorielle

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 8 – Information sectorielle, les secteurs retenus ci-après pour présenter l'information sectorielle ont été identifiés sur la base des reportings internes, notamment ceux suivis par le Comité de Direction, constitué des principaux décideurs opérationnels du Groupe.

Les secteurs retenus par le Groupe sont au nombre de quatre :

- Eau Europe ;
- Déchets Europe ;
- International ;
- Autres.

La distinction est faite entre les métiers de distribution et de traitement de l'eau, et les métiers de collecte et de traitement des déchets en Europe.

Les activités réalisées à l'international sont regroupées, et séparées de celles effectuées sur la zone Europe. Cette segmentation spécifique permet de refléter, en cohérence avec les systèmes internes d'organisation et avec la structure de gestion du Groupe, la différence de stratégie de développement mise en place à l'international par rapport à celle qui est suivie en Europe.

➔ 3.1 Secteurs opérationnels

Les filiales de SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY sont réparties selon les secteurs opérationnels suivants :

- **Eau Europe** : prestations de distribution et de traitement des eaux, notamment dans le cadre de contrats de concession (gestion de l'eau). Ces prestations sont délivrées au profit de particuliers, de collectivités locales ou d'industriels ;
- **Déchets Europe** : prestations de collecte et de traitement des déchets tant vis-à-vis des collectivités locales que des industriels. Ces prestations incluent la collecte, le tri, le recyclage, le compostage, la valorisation énergétique et l'enfouissement, tant pour les déchets banals que spéciaux ;
- **International** : segments d'activité dans lesquels le Groupe se développe, en fonction des opportunités, dans les métiers de l'eau, du déchet et de l'ingénierie, en privilégiant la maîtrise des risques induits par les environnements locaux (mise en place de partenariats, politique de couverture, limitation des capitaux investis ou investissements dans des contextes fortement régulés) ;
- le secteur **Autres** est principalement constitué de holdings dont SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY.

Les méthodes comptables et d'évaluation retenues pour l'élaboration du reporting interne sont identiques à celles utilisées pour l'établissement des comptes consolidés. Les indicateurs EBITDA, Capitaux Employés et Investissements sont réconciliés aux comptes consolidés.

Depuis le 1^{er} janvier 2014 et à la suite de l'application par le Groupe des nouvelles normes IFRS 10 et 11 relatives aux états financiers consolidés et aux partenariats, le Groupe a décidé de modifier la

définition de l'EBITDA qui intègre désormais la quote-part de résultat net des entreprises mises en équivalence dans le prolongement de l'activité du Groupe.

En outre, la quote-part de résultat net des entreprises mises en équivalence dans le prolongement de l'activité du Groupe est ajoutée au résultat opérationnel courant pour former un nouvel indicateur appelé EBIT.

➔ 3.2 Indicateurs clés par secteur opérationnel

Chiffre d'affaires

En millions d'euros	30 juin 2014			30 juin 2013 retraité		
	Hors Groupe	Groupe	Total	Hors Groupe	Groupe	Total
Eau Europe	2 207,5	13,2	2 220,7	2 155,9	10,0	2 165,9
Déchets Europe	3 137,3	19,0	3 156,3	3 214,2	19,3	3 233,5
International	1 544,7	14,3	1 559,0	1 666,3	15,0	1 681,3
Autres	1,3	40,1	41,4	3,4	45,8	49,2
Elimination des transactions internes		(86,6)	(86,6)		(90,1)	(90,1)
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	6 890,8	-	6 890,8	7 039,8	-	7 039,8

EBITDA

En millions d'euros	30 juin 2014	30 juin 2013 retraité
Eau Europe	606,6	579,8
Déchets Europe	373,7	377,3
International	388,8	289,5
Autres	(42,7)	(18,1)
TOTAL EBITDA	1 326,4	1 228,5

EBIT

En millions d'euros	30 juin 2014	30 juin 2013 retraité
Eau Europe	270,2	250,8
Déchets Europe	127,8	128,7
International	298,2	195,8
Autres	(38,4)	(20,1)
TOTAL EBIT	657,8	555,2

Dotations aux amortissements

En millions d'euros	30 juin 2014	30 juin 2013 retraité
Eau Europe	(219,0)	(218,3)
Déchets Europe	(222,8)	(232,9)
International	(79,6)	(84,1)
Autres	(3,7)	(2,2)
TOTAL DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	(525,1)	(537,5)

Capitaux employés

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2014	31 décembre 2013 retraité
Eau Europe	6 721,6	6 744,5
Déchets Europe	4 094,4	4 284,2
International	3 416,8	3 106,2
Autres	(21,3)	(111,0)
TOTAL CAPITAUX EMPLOYÉS	14 211,5	14 023,9

Investissements corporels, incorporels et financiers

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2014	30 juin 2013 retraité
Eau Europe	(235,7)	(204,3)
Déchets Europe	(143,4)	(204,2)
International	(162,4)	(105,0)
Autres	(5,2)	(11,9)
TOTAL INVESTISSEMENTS	(546,7)	(525,4)

Les investissements financiers inclus dans cet indicateur comprennent les acquisitions d'intérêts complémentaires nets de cessions dans des entités restant contrôlées, lesquelles sont présentées sur la ligne « changements de parts d'intérêts dans des entités contrôlées » dans le tableau de flux de trésorerie.

➔ 3.3 Indicateurs clés par zone géographique

Les indicateurs ci-dessous sont ventilés :

- par zone de commercialisation à la clientèle pour le chiffre d'affaires ;
- par zone d'implantation des sociétés consolidées pour les capitaux employés.

<i>En millions d'euros</i>	Chiffre d'affaires		Capitaux employés	
	30 juin 2014	30 juin 2013 retraité	30 juin 2014	31 décembre 2013 retraité
France	2 555,0	2 562,5	2 504,2	2 551,5
Europe	2 497,7	2 447,1	8 109,0	8 171,4
International	1 838,1	2 030,2	3 598,3	3 301,0
TOTAL	6 890,8	7 039,8	14 211,5	14 023,9

➔ 3.4 Réconciliation des indicateurs avec les états financiers

3.4.1 Réconciliation de l'EBIT et de l'EBITDA au résultat opérationnel courant

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2014	30 juin 2013 retraité
Résultat opérationnel courant	470,0	518,5
(+) Quote-part de résultat net des entreprises mises en équivalence dans le prolongement de l'activité du Groupe	187,8	36,7
EBIT	657,8	555,2
(-) Dotations nettes aux amortissements, dépréciations et provisions	523,6	471,5
(-) Paiements en actions (IFRS 2) ^(a)	5,4	12,7
(-) Charges nettes décaissées des concessions	139,6	189,1
EBITDA	1 326,4	1 228,5

(a) L'impact des Share Appreciation Rights est présenté après couverture par des warrants

3.4.2 Réconciliation des capitaux employés aux rubriques de l'état de situation financière

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2014	31 décembre 2013 retraité
(+) Immobilisations incorporelles et corporelles nettes	11 786,4	12 064,0
(+) Goodwills nets	3 163,2	3 094,9
(+) Titres disponibles à la vente (hors VMP et mise à la juste valeur)	226,0	297,5
(+) Prêt et créances au coût amorti (hors actifs liés au financement)	822,7	1 035,0
(+) Participation dans les coentreprises (hors réserves OCI nettes d'impôt)	570,1	436,3
(+) Participation dans des entreprises associées (hors réserves OCI nettes d'impôt)	749,8	507,2
(+) Créances clients et comptes rattachés	3 950,0	3 618,6
(+) Stocks	279,8	269,6
(+) Autres actifs courants et non courants	1 573,8	1 553,3
(-) Provisions et pertes/gains actuariels sur retraites	(1 595,5)	(1 573,0)
(-) Dettes fournisseurs et comptes rattachés	(2 507,9)	(2 724,1)
(-) Autres passifs courants et non courants	(4 803,7)	(4 552,0)
(-) Autres passifs financiers	(3,2)	(3,4)
CAPITAUX EMPLOYÉS	14 211,5	14 023,9

3.4.3 Réconciliation des investissements corporels, incorporels et financiers aux rubriques de l'état des flux de trésorerie

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2014	30 juin 2013 retraité
Investissements corporels et incorporels	(431,8)	(509,4)
Prise de contrôle sur des filiales nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie acquis	(48,1)	(5,0)
Acquisitions de participations dans les entreprises associées et coentreprises	(92,3)	(5,4)
Acquisitions de titres disponibles à la vente	(6,8)	(6,2)
Changements de parts d'intérêts dans des entités contrôlées	32,3	0,6
TOTAL INVESTISSEMENTS	(546,7)	(525,4)

NOTE 4 Compte de résultat

➔ 4.1 Résultat opérationnel courant et EBIT

Les variations de l'EBIT sont commentées dans le Rapport d'activité (voir chapitre 4 du présent document).

➔ 4.2 Résultat des activités opérationnelles

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2014	30 juin 2013 retraité
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	470,0	518,5
MtM sur instruments financiers à caractère opérationnel	(1,5)	(1,4)
Pertes de valeur sur actifs corporels, incorporels et financiers	(50,5)	3,7
Restructurations	(28,7)	(15,7)
Effets de périmètre	70,7	(2,9)
Autres résultats de cession et éléments non récurrents	5,5	9,0
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	465,5	511,2
Quote-part de résultat net des entreprises mises en équivalence dans le prolongement de l'activité du Groupe	187,8	36,7
<i>Dont quote-part de résultat net des coentreprises</i>	<i>150,5</i>	<i>20,9</i>
<i>Dont quote-part de résultat net des entreprises associées</i>	<i>37,3</i>	<i>15,8</i>
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES APRÈS QUOTE-PART DE RÉSULTAT NET DES ENTREPRISES MISES EN ÉQUIVALENCE DANS LE PROLONGEMENT DE L'ACTIVITÉ DU GROUPE	653,3	547,9

4.2.1 Pertes de valeur sur actifs corporels, incorporels et financiers

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2014	30 juin 2013 retraité
Perte de valeur		
<i>Goodwills</i>	-	(0,2)
Immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles	(39,0)	(6,2)
Actifs financiers	(14,2)	(0,5)
Total	(53,2)	(6,9)
Reprises de perte de valeur		
Immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles	0,4	1,7
Actifs financiers	2,3	8,9
Total	2,7	10,6
TOTAL	(50,5)	3,7

Au-delà des tests de perte de valeur systématiques annuels relatifs aux *goodwills* et aux immobilisations incorporelles non amortissables réalisés au second semestre, il est procédé à des tests ponctuels en cas d'indice de perte de valeur sur l'ensemble des *goodwills*, immobilisations corporelles et incorporelles. Les pertes de valeur éventuelles résultent de la comparaison entre la valeur comptable de l'actif concerné et sa valeur recouvrable (c'est-à-dire sa valeur d'utilité

qui résulte soit d'un calcul de flux de trésorerie futurs actualisés, soit d'une valeur de marché).

4.2.1.1 PERTES DE VALEUR SUR GOODWILLS

Au 30 juin 2014, comme au 30 juin 2013, les tests ponctuels menés sur les *goodwills* n'ont donné lieu à la constatation d'aucune perte de valeur significative.

4.2.1.2 PERTES DE VALEUR SUR IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Au 30 juin 2014, ce poste enregistre principalement des dépréciations d'actifs dans les secteurs opérationnels Eau Europe et Déchets Europe.

Au 30 juin 2013, ce poste ne présentait pas de montant significatif.

4.2.1.3 PERTES DE VALEUR SUR ACTIFS FINANCIERS

Au 30 juin 2014, ce poste inclut notamment les pertes de valeur sur des créances financières relatives à un contrat de concession à l'International et sur des actifs financiers dans le secteur Déchets Europe.

Au 30 juin 2013, ce poste ne présentait pas de montant significatif.

L'évolution de la valeur des titres disponibles à la vente est présentée en Note 8 aux états financiers consolidés condensés semestriels.

4.2.2 Restructurations

Au 30 juin 2014, ce poste inclut pour l'essentiel les coûts des plans d'adaptation liés au ralentissement de l'activité décidés dans les secteurs Déchets Europe, Eau Europe et chez Degremont.

Au 30 juin 2013, ce poste incluait notamment les derniers impacts de la sortie du Groupe de Hongrie.

4.2.3 Effets de périmètre

Au 30 juin 2014, ce poste inclut principalement une plus-value de réévaluation pour 64,5 millions d'euros, pour mise à la juste valeur des titres Acea déjà détenus au 1^{er} janvier 2014 et comptabilisés précédemment en titres disponibles à la vente, suite à la prise d'influence notable survenue en 2014 (se reporter aux Notes 2 et 7).

Conformément aux termes de l'IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises », la participation anciennement détenue dans Acea a été comptabilisée à sa juste valeur à la date de la prise de l'influence notable (voir Note 7).

Au 30 juin 2013, aucun effet de périmètre significatif n'avait été constaté.

4.2.4 Autres résultats de cessions et éléments non récurrents

Comme au 30 juin 2013, ce poste ne présente pas de montant significatif au 30 juin 2014.

➔ 4.3 Résultat financier

En millions d'euros	30 juin 2014			30 juin 2013 retraité		
	Charges	Produits	Total	Charges	Produits	Total
Coût de la dette nette	(208,9)	26,5	(182,4)	(203,7)	23,1	(180,6)
Charges d'intérêts sur dette brute	(171,6)	-	(171,6)	(193,6)	-	(193,6)
Résultat de change sur dettes financières et couvertures	(26,6)	-	(26,6)	(2,6)	-	(2,6)
Résultat des couvertures économiques sur emprunts	-	-	-	(0,7)	-	(0,7)
Résultat sur trésorerie et équivalents de trésorerie, et actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	-	20,1	20,1	-	18,7	18,7
Coûts d'emprunts capitalisés	-	6,4	6,4	-	4,4	4,4
Charges financières cash relatives à une restructuration de dette ou créance financière	(10,7)	-	(10,7)	(6,8)	-	(6,8)
Autres produits et charges financiers	(42,1)	12,7	(29,4)	(37,2)	25,0	(12,2)
Charges d'intérêts nets sur les avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages long terme	(10,4)	-	(10,4)	(11,3)	-	(11,3)
Désactualisation des autres provisions long terme	(19,6)	-	(19,6)	(19,7)	-	(19,7)
Variation de juste valeur des instruments dérivés non compris dans l'endettement net	-	0,4	0,4	-	1,2	1,2
Produits des titres disponibles à la vente	-	3,4	3,4	-	14,1	14,1
Autres	(12,1)	8,9	(3,2)	(6,2)	9,7	3,5
RÉSULTAT FINANCIER	(251,0)	39,2	(211,8)	(240,9)	48,1	(192,8)

Le coût de la dette nette est stable entre le 30 juin 2013 et le 30 juin 2014, la baisse des taux impactant les charges d'intérêts de la dette brute étant compensée par les pertes de changes sur la dette financière du Groupe au Chili (dépréciation du peso chilien par rapport à l'euro).

La baisse du résultat des autres produits et charges financiers s'explique notamment par le versement en 2013 d'un dividende de 14,5 millions de dollars américains par une société cédée à GDF SUEZ au cours du premier semestre 2014.

➔ 4.4 Impôts

4.4.1 Impôt sur les sociétés au compte de résultat

En millions d'euros	30 juin 2014	30 juin 2013 retraité
Résultat net (A)	388,2	278,1
Charge totale d'impôt sur les bénéfices comptabilisée en résultat (B)	(59,1)	(82,1)
Quote-part de résultat net des coentreprises et entreprises associées (C) ^(a)	193,6	41,8
Résultat avant impôt et avant résultat net des coentreprises et entreprises associées (A) - (B) - (C) = (D)	253,7	318,5
TAUX EFFECTIF D'IMPÔT - (B) / (D)	23,3 %	25,8 %

(a) La quote-part de résultat net des coentreprises et entreprises associées inclut l'ensemble de ces entités sans dissocier leur activité. Au 30 juin 2014, ce montant comprend principalement la plus-value sur la cession, par le groupe SFH, de sa participation indirecte dans CEM.

Le taux effectif d'impôt du Groupe ressort à 23,3 % au 30 juin 2014 contre 25,8 % au 30 juin 2013.

Au 30 juin 2014, il s'explique principalement par le fait que de nombreuses sociétés opérationnelles du Groupe sont implantées dans des pays appliquant des taux d'imposition plus faibles qu'en France et par la réévaluation des titres antérieurement détenus dans Acea, sans impact d'impôt. Il s'explique aussi par l'impact en France du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) et d'autres crédits d'impôts. Retraité uniquement de ces crédits d'impôts, le taux effectif d'impôt au 30 juin 2014 serait ressorti à 30,4 %.

Au 30 juin 2013, il s'expliquait déjà par le fait que de nombreuses sociétés opérationnelles du Groupe sont implantées dans des pays appliquant des taux d'imposition plus faibles qu'en France. Il s'expliquait aussi par des dividendes non imposables reçus de sociétés non consolidées situées aux États-Unis et en Chine ainsi que par l'impact en France du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE). Retraité de ces derniers éléments, le taux effectif d'impôt au 30 juin 2013 serait ressorti à 29,1 %.

Par ailleurs, le montant total des impôts différés actifs nets aux bornes du Groupe d'intégration fiscale français, toutes différences temporelles confondues, s'élève au 30 juin 2014 à 338,5 millions d'euros, contre 308 millions d'euros au 31 décembre 2013.

4.4.2 Impôts différés dans l'état de situation financière

En millions d'euros	Actifs	Passifs	Positions nettes
Au 31 décembre 2013 retraité	726,1	(542,5)	183,6
Effet résultat de la période	37,5	(8,7)	28,8
Effet réserves et autres éléments du résultat global ^(a)	26,4	3,9	30,3
Effet périmètre	8,8	(6,4)	2,4
Effet change	15,0	1,8	16,8
Autres effets	(3,3)	2,6	(0,7)
Effet de présentation nette par entité fiscale	(10,5)	10,5	-
AU 30 JUIN 2014	800,0	(538,8)	261,2

(a) Ce montant inclut des mouvements de réserves sur impôts différés liés à l'OCEANE (- 12,2 millions d'euros) et aux titres super subordonnés (+ 17,2 millions d'euros).

NOTE 5 Résultat par action

	30 juin 2014	30 juin 2013 retraité
Numérateur (<i>en millions d'euros</i>)		
Résultat net part du Groupe	279,8	131,7
(+) coupon attribuable aux porteurs des titres super subordonnés émis par SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY en septembre 2010	(11,5)	(18,1)
(+) Prime de rachat partiel des titres super subordonnés	(8,1)	-
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE AJUSTÉ	260,2	113,6
Dénominateur (<i>en millions</i>)		
NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ D' ACTIONS EN CIRCULATION	508,5	509,4
Résultat par action (<i>en euros</i>)		
Résultat net part du Groupe par action	0,51	0,22
Résultat net part du Groupe par action dilué	0,49	0,22

Les instruments dilutifs du Groupe pris en compte dans le calcul des résultats dilués par action sont les suivants :

- les plans d'actions de performance en titres SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY ;
- les obligations convertibles OCEANE 2020, soit 19 052 803 titres émis en 2014 qui génèrent des charges financières après impôt de 1,3 million d'euros.

Il n'a pas été tenu compte dans le calcul du résultat net par action dilué, des plans de stock-options SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY, car le prix d'exercice demeure supérieur au cours moyen annuel de l'action SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY.

NOTE 6 Goodwills et immobilisations

<i>En millions d'euros</i>	Goodwills	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles
A. Valeur brute au 31 décembre 2013 retraité	3 192,1	6 858,5	14 756,9
Acquisitions	-	119,0	216,4
Cessions	-	(6,6)	(77,8)
Variations de périmètre	43,4	23,1	6,1
Écarts de conversion	27,0	12,8	(32,2)
Autres	-	16,2	(19,7)
AU 30 JUIN 2014	3 262,5	7 023,0	14 849,7
B. Amortissements et pertes de valeur au 31 décembre 2013 retraité	(97,1)	(2 544,5)	(7 006,9)
Dotations aux amortissements et pertes de valeur	-	(213,4)	(350,7)
Cessions	-	5,2	69,1
Variations de périmètre	-	(6,2)	(2,4)
Écarts de conversion	(2,1)	(4,2)	(34,0)
Autres	-	(12,5)	14,2
AU 30 JUIN 2014	(99,2)	(2 775,6)	(7 310,7)
C. Valeur nette comptable = A + B			
Au 31 décembre 2013 retraité	3 094,9	4 314,0	7 750,0
AU 30 JUIN 2014	3 163,2	4 247,4	7 539,0

Les variations de périmètre sur les *goodwills* correspondent pour l'essentiel à l'acquisition de Process Group par Degrémont comme décrite en Note 2. L'exercice d'affectation de l'écart d'acquisition est en cours.

Pour l'ensemble des *goodwills*, en l'absence d'identification d'indice de perte de valeur sur le premier semestre 2014, aucune dépréciation n'a été comptabilisée au 30 juin 2014.

Les écarts de conversion sur la valeur nette des immobilisations corporelles sont essentiellement constatés sur le peso chilien (- 113 millions d'euros), le dollar australien (+ 18 millions d'euros) et le livre sterling (+ 16 millions d'euros).

NOTE 7 Participations dans les coentreprises et entreprises associées

➔ 7.1 Participations dans les coentreprises

<i>En millions d'euros</i>	Participations dans les coentreprises		Quote-part de résultat net dans les coentreprises	
	30 juin 2014	31 décembre 2013 retraité	30 juin 2014	30 juin 2013 retraité
Groupe SFH	401,1	273,4	140,4	10,3
Suyu	147,3	152,4	10,3	10,3
Autres	62,5	66,0	5,6	5,4
TOTAL	610,9	491,8	156,3	26,0

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2014	30 juin 2013 retraité
Résultat net	156,3	26,0
Autres éléments du résultat global (OCI)	(6,7)	0,5
RÉSULTAT GLOBAL	149,6	26,5

La coentreprise la plus importante du Groupe correspond au groupe Sino-French Holdings (SFH), basé à Hong Kong, détenu à 50 % par le Groupe. Au 30 juin 2014, le résultat du groupe SFH comprend principalement la plus-value sur la cession de CEM (voir Note 2).

Les informations à 100 % résumées du groupe SFH sont présentées ci-dessous en application des normes IFRS.

États de situations financières résumés (à 100 %)

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2014	31 décembre 2013
Actifs non courants	650,2	903,8
Actifs courants	609,4	311,6
<i>dont Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	102,3	173,5
TOTAL ACTIF	1 259,6	1 215,4
Capitaux propres part du Groupe	802,2	546,8
Participations ne donnant pas le contrôle	11,0	50,1
Total capitaux propres	813,2	596,9
Passifs non courants	278,7	300,7
Passifs courants	167,7	317,8
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	1 259,6	1 215,4

Comptes de résultat résumés (à 100 %)

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2014	30 juin 2013
Chiffre d'affaires	255,9	256,5
Résultat opérationnel courant	40,1	34,0
Résultat net part du Groupe	280,8	20,6
Résultat net des participations ne donnant pas le contrôle	2,3	2,5
Résultat net	283,1	23,1
Autres éléments du résultat global	12,1	14,1
Résultat global de l'exercice	295,2	37,2

Dividendes

<i>En millions d'euros</i>	Au titre de 2013	Au titre de 2012
Dividendes versés par SFH	18,8	19,4

➔ 7.2 Participations dans les entreprises associées

En millions d'euros	Participations dans les entreprises associées		Quote-part de résultat net dans les entreprises associées	
	30 juin 2014	31 décembre 2013 retraité	30 juin 2014	30 juin 2013 retraité
Dans le groupe Agbar	294,1	289,6	11,1	9,7
Dans le groupe Acea	217,8	-	5,6	-
Dans le groupe Degrémont	123,2	122,6	11,8	4,5
Dans la société Brnenske Vodarny A Kanalizace	32,2	32,2	0,6	0,9
Dans le groupe Sita UK	26,9	4,4	1,8	(1,9)
Dans le groupe Sita Belgique	25,7	34,4	2,7	2,2
Dans le groupe United Water	6,2	6,5	(0,1)	-
Dans le groupe Sita France	3,6	2,5	(1,7)	(0,8)
Autres	18,6	14,2	5,5	1,2
TOTAL	748,3	506,4	37,3	15,8

En millions d'euros	30 juin 2014	30 juin 2013 retraité
Résultat net	37,3	15,8
Autres éléments du résultat global (OCI) ^(a)	(64,1)	4,5
RÉSULTAT GLOBAL	(26,8)	20,3

(a) Cette variation s'explique principalement par le reclassement des titres Acea de titres disponibles à la vente à titres mis en équivalence (se reporter à la Note 2).

L'entreprise associée la plus importante du Groupe correspond au groupe Acea, basé à Rome, détenu à 12,5 % par le Groupe.

Conformément aux termes d'IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises », la participation anciennement détenue dans Acea a été comptabilisée à sa juste valeur à la date de la prise de l'influence notable.

La valeur de l'entreprise associée dans l'état de situation financière au 30 juin 2014 est de 218 millions d'euros.

Le gain, égal à la différence entre la juste valeur de la participation antérieurement détenue dans Acea et sa valeur comptable initiale,

est comptabilisé en compte de résultat consolidé pour 64,5 millions d'euros, effet présenté sur la ligne « Effets de périmètre ».

Conformément aux dispositions d'IAS 28, le Groupe va procéder dans les 12 mois suivants cet arrêté de comptes semestriels à une évaluation à la juste valeur de chacun des actifs et passifs individuels d'Acea. Cette démarche modifiera la répartition entre *goodwill* d'équivalence d'une part et justes valeurs des actifs et passifs individuels d'autre part, sans que le montant total du poste « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises » dans l'état de situation financière ne soit modifié.

Les informations à 100 % résumées du groupe Acea sont présentées ci-dessous en application des normes IFRS.

États de situations financières résumés (à 100 %)

En millions d'euros	31 mars 2014 ^(a)	31 décembre 2013
Actifs non courants	4 199,0	4 159,2
Actifs courants	2 166,6	2 265,1
dont Trésorerie et équivalents de trésorerie	398,8	563,1
TOTAL ACTIF	6 365,6	6 424,3
Capitaux propres part du Groupe	1 359,9	1 322,6
Participations ne donnant pas le contrôle	86,7	84,2
Total capitaux propres	1 446,6	1 406,8
Passifs non courants	2 923,5	2 929,7
Passifs courants	1 995,4	2 087,8
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	6 365,6	6 424,3

(a) À la date de publication des comptes consolidés semestriels 2014 du Groupe, les états financiers consolidés au 30 juin 2014 du groupe Acea ne sont pas disponibles.

Dans le respect de la norme IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises », les états de situations financières résumés au 31 mars 2014 correspondent aux comptes disponibles les plus récents.

Comptes de résultat résumés (à 100 %) du premier trimestre

En millions d'euros	31 mars 2014 ^(a)	31 mars 2013 ^(a)
Chiffre d'affaires	780,1	823,1
Résultat opérationnel brut	166,0	157,0
Résultat opérationnel	99,9	89,3
Résultat net part du Groupe	44,5	36,8
Résultat net des participations ne donnant pas le contrôle	2,3	2,1
Résultat net	46,7	38,9
Autres éléments du résultat global	(6,7)	(0,9)
Résultat global de l'exercice	40,0	38,0

(a) À la date de publication des comptes consolidés semestriels 2014 du Groupe, les états financiers consolidés au 30 juin 2014 du groupe Acea ne sont pas disponibles.

Dans le respect de la norme IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises », les comptes de résultat résumés au 31 mars 2014 correspondent aux comptes disponibles les plus récents.

Pour information, le chiffre d'affaires annuel 2013 du groupe Acea ressortait à 3,6 milliards d'euros.

Dividendes

En millions d'euros	Au titre de 2013	Au titre de 2012
Dividendes versés par Acea	89,4	63,9

NOTE 8 Instruments financiers

8.1 Actifs financiers

Les différentes catégories d'actifs financiers ainsi que leur ventilation entre leur part « non courante » et « courante » sont présentées dans le tableau ci-après :

En millions d'euros	30 juin 2014			31 décembre 2013 retraité		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Titres disponibles à la vente	230,4	-	230,4	365,5	-	365,5
Prêts et créances au coût amorti	723,6	4 051,1	4 774,7	681,2	3 973,3	4 654,5
Prêts et créances au coût amorti (hors clients et autres débiteurs)	723,6	101,1	824,7	681,2	354,7	1 035,9
Clients et autres débiteurs	-	3 950,0	3 950,0	-	3 618,6	3 618,6
Actifs financiers évalués à la juste valeur	161,0	69,4	230,4	200,2	103,2	303,4
Instruments financiers dérivés (cf. Note 8.4)	161,0	5,5	166,5	200,2	11,6	211,8
Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	-	63,9	63,9	-	91,6	91,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	2 189,2	2 189,2	-	2 391,4	2 391,4
TOTAL	1 115,0	6 309,7	7 424,7	1 246,9	6 467,9	7 714,8

8.1.1 Titres disponibles à la vente

Les mouvements s'analysent de la manière suivante :

En millions d'euros

AU 31 DÉCEMBRE 2013 RETRAITÉ		365,5
Acquisitions		6,8
Cessions (valeur comptable cédée)		(0,5)
Variation de juste valeur enregistrée en capitaux propres		(0,3) ^(a)
Variation de juste valeur enregistrée en résultat		(1,5)
Variations de périmètre, change et divers		(139,6) ^(b)
AU 30 JUIN 2014		230,4

(a) La variation de juste valeur est présentée hors effet Acea (voir en variation de périmètre).

(b) Provient principalement de la mise en équivalence d'Acea pour un montant de - 145,5 millions d'euros

La valeur des titres disponibles à la vente détenus par le Groupe s'élève à 230,4 millions d'euros au 30 juin 2014, qui se répartit entre 18,7 millions d'euros de titres cotés et 211,7 millions d'euros de titres non cotés.

Le Groupe a examiné la juste valeur des différents titres disponibles à la vente, afin de déterminer au cas par cas, en fonction de l'ensemble des informations disponibles et compte tenu du contexte actuel de marché, s'il y avait lieu de comptabiliser des pertes de valeur.

Pour les titres cotés, parmi les éléments pris en considération, le Groupe estime qu'une baisse de cours de plus de 50 % en dessous du coût historique ou qu'une baisse de cours en dessous du coût historique pendant plus de 12 mois consécutifs sont des indices de perte de valeur.

Les gains et pertes enregistrés en capitaux propres et en résultat sur les titres disponibles à la vente sont les suivants :

<i>En millions d'euros</i>	Dividendes	Évaluation ultérieure à l'acquisition			Résultat de cession
		Var. de juste valeur	Effet de change	Perte de valeur	
Capitaux propres ^(a)		(0,3)	-		
Résultat	3,0	-		(1,5)	2,4
TOTAL AU 30 JUIN 2014	3,0	(0,3)	-	(1,5)	2,4
Capitaux propres ^(a)		60,2	-		
Résultat	16,1	-		(1,5)	2,8
TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2013 RETRAITÉ	16,1	60,2	-	(1,5)	2,8

(a) Hors effet d'impôt.

➔ 8.2 Passifs financiers

Les passifs financiers sont comptabilisés soit :

- en « passif au coût amorti » pour les dettes financières, les dettes fournisseurs et autres créanciers, et les autres passifs financiers ;
- en « passif évalué à la juste valeur par résultat » pour les instruments financiers dérivés.

Les différents passifs financiers au 30 juin 2014 ainsi que leur ventilation entre leur part « non courante » et « courante » sont présentés dans le tableau ci-après :

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2014			31 décembre 2013 retraité		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Dettes financières	7 505,3	2 183,7	9 689,0	7 076,6	2 748,4	9 825,0
Instruments financiers dérivés (cf. Note 8.4)	57,5	12,6	70,1	46,2	8,1	54,3
Fournisseurs et autres créanciers	-	2 507,9	2 507,9	-	2 724,1	2 724,1
Autres passifs financiers	3,2	-	3,2	3,4	-	3,4
TOTAL	7 566,0	4 704,2	12 270,2	7 126,2	5 480,6	12 606,8

➔ 8.3 Endettement financier net

8.3.1 Endettement financier net par nature

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2014			31 décembre 2013 retraité		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Encours des dettes financières	7 344,0	2 172,0	9 516,0	6 977,3	2 653,0	9 630,3
Impact du coût amorti	26,3	11,7	38,0	3,9	90,6	94,5
Impact de la couverture de juste valeur ^(a)	135,0	-	135,0	95,4	4,8	100,2
Dettes financières	7 505,3	2 183,7	9 689,0	7 076,6	2 748,4	9 825,0
Instruments financiers dérivés relatifs à la dette au passif ^(b) (cf. Note 8.4)	6,7	5,2	11,9	15,4	1,1	16,5
Dette brute	7 512,0	2 188,9	9 700,9	7 092,0	2 749,5	9 841,5
Actifs liés au financement ^(c)	(2,0)	-	(2,0)	(0,9)	-	(0,9)
Actifs liés au financement	(2,0)	-	(2,0)	(0,9)	-	(0,9)
Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat hors dérivés (cf. Note 8.1)	-	(63,9)	(63,9)	-	(91,6)	(91,6)
Trésorerie et équivalent de trésorerie	-	(2 189,2)	(2 189,2)	-	(2 391,4)	(2 391,4)
Instruments financiers dérivés relatifs à la dette à l'actif ^(b) (cf. Note 8.4)	(146,2)	(4,6)	(150,8)	(162,7)	(9,1)	(171,8)
Trésorerie active	(146,2)	(2 257,7)	(2 403,9)	(162,7)	(2 492,1)	(2 654,8)
Endettement financier net	7 363,8	(68,8)	7 295,0	6 928,4	257,4	7 185,8
Encours des dettes financières	7 344,0	2 172,0	9 516,0	6 977,3	2 653,0	9 630,3
Actifs liés au financement ^(c)	(2,0)	-	(2,0)	(0,9)	-	(0,9)
Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat hors dérivés (cf. Note 8.1)	-	(63,9)	(63,9)	-	(91,6)	(91,6)
Trésorerie et équivalent de trésorerie	-	(2 189,2)	(2 189,2)	-	(2 391,4)	(2 391,4)
ENDETTEMENT NET HORS COÛT AMORTI ET EFFETS DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS	7 342,0	(81,1)	7 260,9	6 976,4	170,0	7 146,4

(a) Ce poste correspond à la revalorisation de la composante taux des dettes dans le cadre d'une stratégie de couverture de juste valeur.

(b) Il s'agit de la juste valeur des instruments dérivés relatifs à la dette, qualifiés ou non de couverture.

(c) Les actifs financiers liés au financement sont placés en réduction du montant de la dette. Il s'agit généralement de dépôts gagés pour le financement de filiales.

La juste valeur de la dette financière brute s'élève au 30 juin 2014 à 11 189,2 millions d'euros pour une valeur comptable de 9 689,0 millions d'euros.

La baisse de la part courante de l'encours des dettes financières au 30 juin 2014 s'explique principalement par le remboursement en avril 2014 du nominal résiduel de 770 millions d'un emprunt obligataire de SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY émis en avril 2009.

SUEZ ENVIRONNEMENT a émis le 27 février 2014 des Obligations à option de Conversion et/ou d'Échange en Actions Nouvelles et/ou Existantes (« OCEANE ») dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- 19 052 803 OCEANE d'une valeur nominale de 18,37 euros, soit une émission totale de 350 millions d'euros ;

- le ratio de conversion initial est de 1 action SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY pour 1 OCEANE ;

- le prix d'émission représente une prime de 30 % par rapport au cours de référence de 14,13 euros le jour de l'émission ;

- les OCEANE sont remboursables au pair à échéance du 27 février 2020 avec la faculté pour chaque porteur de demander la conversion en actions SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY à tout moment ;

- coupon zéro.

En application de la norme IAS 32, les options de conversion relatives à cette OCEANE ont été comptabilisées en tant qu'instruments de capitaux propres pour un montant avant impôts de 35,2 millions d'euros (pour l'effet d'impôt associé voir Note 4.4.2).

8.3.2 Émissions de Titres Super Subordonnés à durée indéterminée

SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY a procédé à une émission de Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée (« TSSDI ») pour un montant de 500 millions d'euros portant un coupon de 3,0 %. SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY a par ailleurs racheté partiellement des TSSDI en circulation sur la souche émise en 2010 dont la valeur nominale était de 300 millions d'euros.

Comme pour l'émission de 2010, cette nouvelle ligne n'est pas comptabilisée dans l'endettement financier puisqu'elle réunit les conditions prévues par IAS 32 pour être comptabilisée en capitaux propres.

8.3.3 Émissions de billets de trésorerie

Le 3 janvier 2013, SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY avait mis en place un programme de billets de trésorerie, dont le montant total est de 1 500 millions d'euros. Au 30 juin 2014, l'encours de billets de trésorerie est de 1 067,8 millions d'euros.

Les billets de trésorerie sont comptabilisés en dette financière courante. Cependant, la politique du Groupe est d'adosser l'ensemble des billets de trésorerie à des lignes de crédit confirmées disponibles. Ainsi, le refinancement des billets de trésorerie est assuré même en cas de fermeture du marché monétaire.

Au 30 juin 2014, l'encours de billets de trésorerie était entièrement couvert par des lignes de crédit confirmées disponibles à plus d'un an.

8.3.4 Transferts de créances

8.3.4.1 TITRISATION DE CRÉANCES

Description de l'opération

Depuis 2002, SUEZ ENVIRONNEMENT avait mis en place un programme de cession de créances commerciales à un fonds commun de créances (FCC). Les créances cédées correspondaient à des factures liées à l'activité Déchets Europe : en France, Belgique et Pays-Bas.

Ce programme, d'une durée initiale de 5 ans, avait été reconduit à l'identique en 2007 pour 5 ans supplémentaires et était arrivé à échéance le 18 juin 2012.

Le nouveau programme de titrisation, programme dit « déconsolidant », a fait l'objet d'une première cession mensuelle de créances en date du 26 juin 2012 pour les cédantes du périmètre Sita France. Le 23 novembre 2012, les cédantes des périmètres Sita Spécialités, Sita Nederland, Sita UK et Sita Deutschland ont pour la première fois alimenté ce nouveau compartiment.

Le programme de cession de créances commerciales ou titrisation de créances a pour objectif de procéder à des cessions dites « déconsolidantes », au sens d'IAS 39.

Les principales caractéristiques de l'opération sont les suivantes :

- (a) un compartiment dédié aux créances du Groupe est créé au sein d'un fonds commun de titrisation (FCT) ;
- (b) le FCT utilisé dans le programme finance le compartiment au moyen de l'émission de 3 types d'instruments :
 - des parts dites « senior », émises sur les marchés au moyen d'un conduit dédié,

- un dépôt dit « mezzanine », souscrit par le Groupe,
 - des parts dites « subordonnées », souscrites par un investisseur ayant pris part au programme et contractualisé son implication avec le Groupe ;
- (c) ces parts sont ici présentées par ordre de priorité de paiement relativement les unes aux autres ; les parts « senior » sont ainsi les premières à être remboursées, et les parts « subordonnées » les dernières ;
- (d) les filiales concernées du Groupe sont en charge du recouvrement des créances cédées en contrepartie d'une rémunération.

Les cessions de créances par les filiales du Groupe se font à leur valeur nominale, diminuée d'une décote qui sert à couvrir le coût de financement des créances, le risque de retard de paiement et le risque de crédit.

Les principaux engagements du Groupe vis-à-vis du FCT sont les suivants :

- (e) constitution d'un dépôt de garantie rémunéré au profit du compartiment dont l'objet est de couvrir, après épuisement des éventuelles réserves du FCT et des parts « subordonnées », les défauts et retards de paiements éventuels des créances cédées excédant le montant estimé lors de la cession et facturé au travers de la décote appliquée au prix de cession, dans la limite d'un montant maximum déterminé (*Cash Collateral 1* ou CC1) ; ce dépôt est effectué dès le lancement de l'opération et correspond au dépôt « mezzanine » présenté ci-avant ;
- (f) constitution d'un dépôt de garantie rémunéré au profit du compartiment destiné à garantir la bonne exécution de l'ensemble des obligations financières des entités du Groupe parties à l'opération, à hauteur d'un montant maximum déterminé (*Cash Collateral 2* ou CC2) ; ce dépôt est effectué uniquement en cas de déclenchement de certains événements ou « triggers » liés à la dégradation de la notation de SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY ou au non-respect par le Groupe de ses obligations contractuelles. Au 30 juin 2014, ce dépôt de garantie n'a pas été constitué ;
- (g) existence d'un mécanisme dit d'« excess fee » par lequel le FCT peut rétrocéder, dans certains cas, une partie de la trésorerie excédentaire accumulée dans le compartiment sur les recouvrements de créances (cédées à des prix décotés). Ce mécanisme correspond à une partie de la rémunération des filiales du Groupe au titre du recouvrement des créances (cf. ci-après) ;
- (h) option, pour toutes les filiales du Groupe, de demander conjointement le rachat à la juste valeur des créances détenues par le compartiment sous forme d'une seule et unique transaction, en cas d'amortissement du programme, prévu (au terme des 5 ans) ou accéléré et ce après accord des porteurs de parts « subordonnées ». À ce jour, il n'est pas prévu d'amortissement accéléré du programme avant sa date de maturité ;
- (i) émission d'une garantie au titre du risque de modification des dispositions fiscales ;
- (j) conservation par chaque filiale du Groupe de la gestion et du recouvrement des créances qu'elle a cédées au compartiment ; à cet effet, une convention de gestion et de recouvrement est signée notamment par chacune des filiales agissant en qualité de recouvreur et le compartiment, cette prestation étant rémunérée par le FCT.

Le Groupe reste exposé aux risques liés aux créances cédées dans la limite des dépôts de garantie. Il perçoit également une partie des bénéfices du FCT via la perception d'un « excess fee » en sa qualité de « servicer ».

Toutefois, la décote constatée lors des cessions et le dimensionnement de la part « subordonnée » permettent d'absorber la quasi-totalité des pertes éventuelles du compartiment. La probabilité que le dépôt « mezzanine » puisse être atteint est très faible. Enfin, ce sont les porteurs des parts « subordonnées » qui bénéficient de la quasi-totalité des avantages au travers d'« excess fees » plus favorables que ceux attribués au Groupe et de l'octroi du boni de liquidation.

Comptabilisation de l'opération

Le compartiment du FCT n'est pas contrôlé par le Groupe et n'est par conséquent pas consolidé.

Selon IAS 39 et sur la base des termes du nouveau programme et des analyses quantitatives mises en œuvre, le Groupe a transféré la

quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des créances cédées. Les créances cédées dans le cadre du programme sont donc intégralement décomptabilisées de l'état de situation financière consolidé du Groupe.

Le résultat de cession de ces créances, matérialisé par la décote appliquée, est enregistré au compte de résultat en charges financières (cf. Note 4).

Le dépôt de garantie versé correspondant aux parts « mezzanine » souscrites par le Groupe est présenté sur la ligne « Prêts et créances au coût amorti » dans l'état de situation financière consolidé du Groupe. Sa rémunération est enregistrée au compte de résultat, en produits financiers (cf. Note 4).

La rémunération des services rendus au titre de la gestion et du recouvrement des créances cédées est comptabilisée en compte de résultat, en produits financiers (cf. Note 4).

Données chiffrées au 30 juin 2014

En millions d'euros

Total des créances cédées sur la période	1 200,2
Résultat de cession sur la période	(15,8) (b)
Rémunération perçue au titre du CC1 sur la période	0,5 (c)
Rémunération des services rendus au titre de la gestion et du recouvrement des créances cédées sur la période	5,9 (d)
Encours des créances transférées en date de clôture	411,5 (a)
Valeur comptable du CC1 en date de clôture	32,8 (e)
Juste valeur du CC1	32,8
Valeur comptable du CC2	*
Maturité résiduelle du CC1	35 mois
Impact des cessions de créances déconsolidantes au sens IAS 39 sur l'endettement financier net	369,3 (a) + (b) + (c) + (d) - (e)

* Aucun dépôt de garantie dit « CC2 » n'a été réalisé à fin juin 2014, le versement de ce dernier étant soumis aux conditions décrites plus haut.

8.3.4.2 CESSIION-ESCOMPTE DE CRÉANCE

Dans le cadre des Partenariats Public-Privé, les filiales peuvent céder aux organismes financeurs des projets, la fraction des paiements futurs garantis par les collectivités/clients privés (comptabilisés en créances financières conformément à IFRIC 12) via des programmes de cession-escompte.

Les conventions de cession mises en place et les clauses contractuelles entre parties prenantes permettent de démontrer que les critères de décomptabilisation précisés par IAS 39 sont respectés.

Sur le premier semestre 2014, une opération de cession-escompte a été réalisée, impliquant la déconsolidation d'une créance concession d'un montant de 211,7 millions d'euros.

8.3.5 Variation de l'endettement financier net

Sur le premier semestre 2014, l'endettement financier net a augmenté de 109,2 millions d'euros, essentiellement pour les raisons suivantes :

- le paiement des dividendes versés en numéraire aux actionnaires de SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY pour un montant de 339,2 millions d'euros (taxe de 3 % sur les distributions de 9,9 millions d'euros incluse) ;
- le paiement des dividendes versés en numéraire aux actionnaires minoritaires des filiales pour un montant de 129,1 millions d'euros ;

Compensés par :

- une opération de cession d'une créance financière de concession à la date de mise en service de l'infrastructure, ayant permis la sortie concomitante de la créance et de la dette financière de l'état de situation financière pour 211,7 millions d'euros ;
- l'augmentation de l'encours de titres super subordonnés au 30 juin 2014 par rapport au 1^{er} janvier 2014 qui génère une baisse de la dette financière de 171,8 millions d'euros, après prise en compte du coupon de 10,8 millions d'euros payé sur la période (se reporter à la Note 2).

8.3.6 Ratio d'endettement

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2014	31 décembre 2013 retraité
Endettement financier net	7 295,0	7 185,8
Total Capitaux propres	6 951,3	6 950,5
Ratio d'endettement	104,9 %	103,4 %

➔ 8.4 Instruments financiers dérivés

Actifs financiers dérivés

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2014			31 décembre 2013 retraité		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Instruments financiers dérivés relatifs à la dette	146,2	4,6	150,8	162,7	9,1	171,8
Instruments financiers dérivés relatifs aux matières premières	-	0,5	0,5	-	0,1	0,1
Instruments financiers dérivés relatifs aux autres éléments	14,8	0,4	15,2	37,5	2,4	39,9
TOTAL (cf. Note 8.1)	161,0	5,5	166,5	200,2	11,6	211,8

Passifs financiers dérivés

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2014			31 décembre 2013 retraité		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Instruments financiers dérivés relatifs à la dette	6,7	5,2	11,9	15,4	1,1	16,5
Instruments financiers dérivés relatifs aux matières premières	-	0,2	0,2	-	0,3	0,3
Instruments financiers dérivés relatifs aux autres éléments	50,8	7,2	58,0	30,8	6,7	37,5
TOTAL (cf. Note 8.2)	57,5	12,6	70,1	46,2	8,1	54,3

Ces instruments sont mis en place dans le cadre de la politique de gestion des risques du Groupe et sont analysés en Note 9.

➔ 8.5 Juste valeur des instruments financiers par niveau

8.5.1 Actifs financiers

Titres disponibles à la vente

Les titres cotés sont comptabilisés dans les états de situations financières consolidés à leur juste valeur pour 18,7 millions d'euros au 30 juin 2014. Leurs justes valeurs déterminées en fonction des cours de bourse à cette date sont de niveau 1.

Les titres non cotés, dont la valeur s'élève à 211,7 millions d'euros au 30 juin 2014 sont évalués à partir de modèles d'évaluation basés principalement sur les dernières transactions, l'actualisation des dividendes ou flux de trésorerie et la valeur de l'actif net (juste valeur de niveau 3).

Au 30 juin 2014, la variation des titres disponibles à la vente de niveau 3 s'analyse comme suit :

En millions d'euros

AU 31 DÉCEMBRE 2013 RETRAITÉ	199,2
Acquisitions	6,8
Cessions (valeur comptable cédée)	(1,1)
Variation de juste valeur enregistrée en capitaux propres	1,1
Variation de juste valeur enregistrée en résultat	(0,9)
Variations de périmètre, change et divers	6,6
AU 30 JUIN 2014	211,7

La principale ligne de titres non cotés concerne Aguas de Valencia, dont la valorisation est réalisée à partir d'une analyse multicritères (DCF, multiples). Une baisse de 10 % de la valeur globale de la ligne de titres Aguas de Valencia entraînerait un impact de - 10,8 millions d'euros sur les capitaux propres. La valeur nette des autres titres non cotés ne constitue pas un montant homogène significatif susceptible d'être présenté séparément.

Prêts et créances au coût amorti (hors clients et autres débiteurs)

Les prêts et créances au coût amorti (hors clients et autres débiteurs), dont la valeur comptable au 30 juin 2014 s'élève à 824,7 millions d'euros, peuvent comporter des éléments entrant dans une relation de couverture de juste valeur. Au 30 juin 2014, aucune couverture n'a été mise en place.

Pour mémoire, quand une couverture est mise en place, la juste valeur de l'élément couvert est considérée de niveau 2 puisque déterminée à partir de données observables de taux d'intérêt et de change.

Instruments financiers dérivés

Le portefeuille d'instruments financiers dérivés utilisé par le Groupe dans le cadre de sa gestion des risques, comporte principalement des *swaps* de taux et de change, des options de taux, ainsi que des *swaps* de devises. Il est comptabilisé à sa juste valeur au 30 juin 2014 pour 166,5 millions d'euros. La juste valeur de la quasi-totalité de ces contrats est déterminée à l'aide de modèles internes de valorisation basés sur des données observables. Ces instruments sont présentés en niveau 2.

Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat

Les actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat, dont le montant au 30 juin 2014 s'élève à 63,9 millions d'euros sont considérés de niveau 2. En effet, leur juste valeur est déterminée à partir de données observables.

8.5.2 Passifs financiers

La juste valeur des dettes financières et des instruments financiers hors matières premières positionnée au passif se répartit de la manière suivante entre les différents niveaux de juste valeur :

En millions d'euros	30 juin 2014				31 décembre 2013 retraité			
	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Dettes financières	11 189,2	5 297,7	5 891,5	-	10 930,5	5 500,4	5 430,1	-
Instruments financiers dérivés	70,1	-	70,1	-	54,3	-	54,3	-
Instruments financiers dérivés relatifs à la dette	11,9	-	11,9	-	16,5	-	16,5	-
Instruments financiers sur les matières premières	0,2	-	0,2	-	0,3	-	0,3	-
Instruments financiers dérivés relatifs aux autres éléments	58,0	-	58,0	-	37,5	-	37,5	-
TOTAL	11 259,3	5 297,7	5 961,6	-	10 984,8	5 500,4	5 484,4	-

Dettes financières

Seuls les emprunts obligataires cotés émis par SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY sont présentés dans ce tableau en niveau 1. Les autres emprunts obligataires sont présentés dans ce tableau en niveau 2. La totalité de ces emprunts est évaluée notamment en tenant compte du risque de taux (composante taux d'intérêt) ; leur juste valeur est déterminée sur la base de données observables.

Instruments financiers dérivés

Se reporter à la description de la Note 8.5.1 pour justifier le niveau de juste valeur.

➔ 8.6 Compensation des instruments financiers dérivés actifs et passifs

Le montant net des instruments financiers dérivés, après prise en compte d'accords de compensation globale exécutoires ou d'accords similaires, qu'ils soient ou non compensés selon le paragraphe 42 d'IAS 32 est présenté dans le tableau ci-après :

En millions d'euros	30 juin 2014				31 décembre 2013 retraité			
	Instruments financiers dérivés relatifs à la dette et aux autres éléments		Instruments financiers dérivés relatifs aux matières premières		Instruments financiers dérivés relatifs à la dette et aux autres éléments		Instruments financiers dérivés relatifs aux matières premières	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
Montant brut ^(a)	166,0	(69,9)	0,5	(0,2)	211,7	(54,0)	0,1	(0,3)
MONTANT APRÈS COMPENSATION	152,6	(56,5)	0,5	(0,2)	199,1	(41,4)	-	(0,2)

(a) Montant brut des actifs et passifs financiers comptabilisés.

NOTE 9 Gestion des risques liés aux instruments financiers

Le Groupe utilise principalement des dérivés pour couvrir son exposition aux risques de marché.

La politique de gestion des risques est décrite en Note 13 aux états financiers consolidés au 31 décembre 2013.

➔ 9.1 Risques de marché

9.1.1 Risques de marché sur matières premières

9.1.1.1 OPÉRATIONS DE COUVERTURE

Le Groupe engage des opérations de couverture de flux de trésorerie (*cash flow hedges*) sur les carburants et l'électricité telles que définies par IAS 39, en utilisant les instruments dérivés proposés sur les marchés de gré à gré, qu'ils soient fermes ou optionnels, mais toujours réglés en trésorerie. L'objectif du Groupe est de se prémunir contre les évolutions défavorables des prix de marché pouvant en particulier affecter ses coûts d'approvisionnement.

9.1.1.2 JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS SUR MATIÈRES PREMIÈRES

Les justes valeurs des instruments financiers dérivés sur matières premières aux 30 juin 2014 et 31 décembre 2013 sont présentées dans le tableau ci-dessous :

En millions d'euros	30 juin 2014				31 décembre 2013 retraité			
	Actifs		Passifs		Actifs		Passifs	
	Courant	Non courant	Courant	Non courant	Courant	Non courant	Courant	Non courant
Couverture de flux de trésorerie	0,5	-	0,2	-	0,1	-	0,3	-
TOTAL	0,5	-	0,2	-	0,1	-	0,3	-

9.1.2 Risque de change

Par la diversification géographique de ses activités, le Groupe est exposé au risque de conversion, c'est-à-dire que son état de situation financière et son compte de résultat sont sensibles aux variations des parités de change lors de la consolidation des comptes de ses filiales étrangères hors zone Euro (risque translationnel).

Le risque de conversion est essentiellement concentré sur les participations détenues aux États-Unis, au Royaume-Uni, au Chili et en Australie. En matière d'investissement dans des devises n'appartenant pas à la zone Euro, la politique de couverture du Groupe consiste à créer des passifs libellés dans la devise des flux de trésorerie générés par ces actifs.

Parmi les instruments de couverture utilisés, la souscription d'emprunts dans la devise considérée constitue la couverture la plus naturelle. Le Groupe utilise également des produits dérivés de change (*swaps de change, cross currency swaps...*) qui permettent de créer synthétiquement des dettes en devises.

L'analyse de sensibilité a été établie sur la base de la situation de l'endettement net (y compris instruments financiers dérivés de taux d'intérêt et de change) et des instruments financiers qualifiés de couverture d'investissement net à la date de clôture.

Pour le risque de change, le calcul de sensibilité consiste à évaluer l'impact dans les comptes consolidés d'une variation de cours de change de plus ou moins 10 % par rapport au cours de clôture.

Sensibilité du résultat au risque de change après impact des dérivés de change

Une variation des cours de change des devises contre euro n'a d'impact en résultat que sur les actifs et passifs libellés dans une autre devise que la devise de reporting des sociétés les portant à leur état de situation financière et dans la mesure où ces actifs et passifs n'ont pas été qualifiés de couverture d'investissement net. Une variation uniforme de plus ou moins 10 % des devises contre euro générerait un gain ou une perte de 2,9 millions d'euros.

Impact sur les capitaux propres après prise en compte des dérivés de change

Pour les passifs financiers (dettes et dérivés) qualifiés de couverture d'investissement net, une variation uniforme de plus ou moins 10 % des devises contre euro aurait un impact en capitaux propres de plus ou moins 111,2 millions d'euros. Cette variation est compensée par un effet de sens inverse sur l'investissement net en devises couvertes.

9.1.3 Risque de taux d'intérêt

L'objectif du Groupe est de réduire son coût de financement en limitant l'impact des variations de taux d'intérêt sur son compte de résultat.

La politique du Groupe est d'opérer une diversification des références de taux de la dette nette entre taux fixe et taux variable. L'objectif est de disposer d'une répartition équilibrée entre les différentes références de taux à horizon moyen terme (5 à 15 ans), la répartition pouvant évoluer en fonction du contexte de marché.

Ainsi, le Groupe a recours à des instruments de couverture (notamment à des *swaps*), afin de se protéger des augmentations de taux d'intérêt dans les devises dans lesquelles l'endettement a été souscrit.

9.1.3.1 INSTRUMENTS FINANCIERS PAR TYPE DE TAUX

Afin d'améliorer la lecture de l'exposition du Groupe aux variations de marché, une troisième catégorie de dette a été créée en plus de taux fixe et taux variable : taux indexé à l'inflation. Cette dernière catégorie, précédemment agrégée à la catégorie taux fixe, correspond exclusivement à des titres émis par Aguas Andinas au Chili. Il s'agit d'emprunts obligataires à taux fixe libellés en Unidad de Fomento (unité monétaire chilienne ajustée de l'inflation).

La ventilation par type de taux de l'encours des dettes financières et de l'endettement net avant et après prise en compte des instruments dérivés de couverture, est présentée dans les tableaux ci-dessous :

Encours des dettes financières

En %	30 juin 2014		31 décembre 2013 retraité	
	Avant impact des dérivés	Après impact des dérivés	Avant impact des dérivés	Après impact des dérivés
Variable	29 %	36 %	24 %	39 %
Fixe	62 %	55 %	67 %	52 %
Fixe indexé à l'inflation	9 %	9 %	9 %	9 %
TOTAL	100 %	100 %	100 %	100 %

Endettement financier net

En %	30 juin 2014		31 décembre 2013 retraité	
	Avant impact des dérivés	Après impact des dérivés	Avant impact des dérivés	Après impact des dérivés
Variable	6 %	15 %	- 3 %	17 %
Fixe	82 %	73 %	91 %	71 %
Fixe indexé à l'inflation	12 %	12 %	12 %	12 %
TOTAL	100 %	100 %	100 %	100 %

9.1.3.2 ANALYSE DE SENSIBILITÉ AU RISQUE DE TAUX

L'analyse de sensibilité a été établie sur la base de la situation de l'endettement net (y compris instruments financiers de taux d'intérêt et de change) à la date de clôture.

Pour le risque de taux d'intérêt, la sensibilité consiste à calculer l'impact d'une variation des taux de plus ou moins 1 % par rapport aux taux d'intérêt en vigueur à la date de clôture.

Sensibilité du résultat au risque de taux après impact des dérivés de taux

Une variation de plus ou moins 1 % des taux d'intérêt court terme (uniforme pour toutes les devises) sur le nominal de la dette nette à taux variable, et les jambes à taux variable des dérivés, générerait sur la charge nette d'intérêt, une perte ou un gain de 19,4 millions d'euros.

Une augmentation de 1 % des taux d'intérêt (identique pour toutes les devises) générerait, en compte de résultat, un gain de 0,1 million d'euros lié à la variation de juste valeur des dérivés non documentés. Une diminution de 1 % des taux d'intérêt générerait a contrario une perte de 0,1 million d'euros.

Impact sur les capitaux propres après prise en compte des dérivés de taux

Une augmentation de 1 % de l'ensemble des courbes de taux d'intérêt (identique pour toutes les devises) générerait, sur les capitaux propres, un gain de 9,5 millions d'euros lié à la variation de juste valeur des dérivés documentés en couverture de flux de trésorerie comptabilisée dans les états de situations financières. A contrario, une diminution de 1 % générerait une perte de 10,8 millions d'euros. La dissymétrie de l'impact est liée au faible niveau des taux court terme (inférieurs à 1 %) applicables à un certain nombre d'actifs et passifs financiers.

9.2 Risque de contrepartie

Le Groupe est exposé, par ses activités opérationnelles et financières, aux risques de défaillance de ses contreparties (clients, fournisseurs, intermédiaires, banques) lorsque celles-ci se trouvent dans l'impossibilité d'honorer leurs engagements contractuels.

9.2.1 Activités opérationnelles

L'encours brut des créances clients et autres débiteurs dont l'échéance est dépassée est analysé ci-après :

Clients et autres débiteurs	Actifs non dépréciés échus à la date de clôture				Actifs dépréciés ^(a)	Actifs non dépréciés non échus	Total
	0-6 mois	6-12 mois	au-delà d'1 an	Total	Total	Total	
<i>En millions d'euros</i>							
Au 30 juin 2014	161,8	20,8	45,1	227,7	317,2	3 649,9	4 194,8
Au 31 décembre 2013 retraité	202,5	22,0	69,1	293,6	352,8	3 199,2	3 845,6

(a) Cet agrégat correspond à la valeur nominale des créances clients et autres débiteurs qui font l'objet d'une dépréciation partielle ou totale.

Le Groupe estime n'être exposé à aucun risque significatif en terme de concentration de crédit compte tenu de la diversité de son portefeuille clients.

9.2.2 Activités financières**Risque de contrepartie lié aux prêts et créances au coût amorti (hors créances clients et autres débiteurs)**

L'encours brut des prêts et créances au coût amorti (hors créances clients et autres débiteurs) dont l'échéance est dépassée est analysé ci-après :

Prêts et créances au coût amorti (hors clients et autres débiteurs)	Actifs non dépréciés échus à la date de clôture				Actifs dépréciés ^(a)	Actifs non dépréciés non échus	Total
	0-6 mois	6-12 mois	au-delà d'1 an	Total	Total	Total	
<i>En millions d'euros</i>							
Au 30 juin 2014	-	1,4	4,1	5,5	105,3	785,0	895,8
Au 31 décembre 2013 retraité	2,6	1,6	7,8	12,0	114,7	982,7	1 109,4

(a) Cet agrégat correspond à la valeur nominale des prêts et créances au coût amorti (hors clients et autres débiteurs) qui font l'objet d'une dépréciation partielle ou totale.

L'encours des prêts et créances au coût amorti (hors créances clients et autres débiteurs) ne comprend pas les éléments de perte de valeur et de coût amorti pour respectivement 70,8 millions d'euros et 0,3 million d'euros au 30 juin 2014. L'évolution des prêts et créances au coût amorti est présentée en Note 8.1.

Risque de contrepartie lié aux activités de placement et à l'utilisation d'instruments financiers dérivés

Le Groupe est exposé au risque de contrepartie sur le placement de ses excédents (trésorerie et équivalents de trésorerie) et au travers de l'utilisation d'instruments financiers dérivés. Le risque de contrepartie correspond à la perte que le Groupe pourrait supporter en cas de défaillance des contreparties à leurs obligations contractuelles. Dans le cas des instruments financiers, ce risque correspond à la juste valeur positive.

Le Groupe place la majorité de ses excédents de trésorerie et négocie ses instruments financiers de couverture avec des contreparties de premier plan. Dans le cadre de sa politique de gestion du risque de contrepartie, le Groupe a mis en place des procédures de gestion et de contrôle basées, d'une part sur l'habilitation des contreparties en fonction de leurs ratings externes, de leurs surfaces financières et d'éléments objectifs de marché (*Credit Default Swap*, capitalisation boursière), et d'autre part sur la définition de limites de risques.

Au 30 juin 2014, le total de la trésorerie disponible du Groupe (constituée de trésorerie et équivalents de trésorerie et d'actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat) est de 2 253,1 millions d'euros.

Au 30 juin 2014, les postes « trésorerie et équivalents de trésorerie » ainsi que les instruments financiers dérivés sont les postes les plus significatifs soumis au risque de contrepartie. La décomposition des contreparties par type de notation sur ces postes est la suivante :

Risque de contrepartie lié aux activités de placement	30 juin 2014				31 décembre 2013 retraité			
	Total	Investment Grade ^(a)	Sans notation ^(b)	Non Investment Grade ^(b)	Total	Investment Grade ^(a)	Sans notation ^(b)	Non Investment Grade ^(b)
Exposition aux contreparties	2 327,0	91 %	2 %	7 %	2 591,3	94 %	4 %	2 %

(a) Contreparties dont la notation minimale est BBB- chez Standard & Poor's ou Baa3 chez Moody's.

(b) L'essentiel de ces deux expositions est porté par des sociétés consolidées dans lesquelles existent des intérêts minoritaires ou par des sociétés du Groupe opérant dans des pays émergents, où la trésorerie n'est pas centralisable et est donc placée localement.

➔ 9.3 Risque de liquidité

Dans le cadre de ses activités opérationnelles et financières, le Groupe est exposé à un risque de manque de liquidités l'empêchant de faire face à ses engagements contractuels.

La liquidité repose sur le maintien de disponibilités et de facilités de crédit confirmées. Le Groupe dispose de facilités de crédit confirmées compatibles avec sa taille et les échéances auxquelles il doit faire face. Le montant de ces facilités de crédit confirmées représente 2 755,8 millions d'euros au 30 juin 2014, dont 2 521,3 millions d'euros de lignes disponibles et non tirées.

64 % des lignes de crédit totales et 69 % des lignes non tirées sont centralisées. Aucune de ces lignes centralisées ne contient de clause de défaut liée à des ratios financiers ou à des niveaux de notation.

Le 3 janvier 2013, SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY a mis en place un programme de billets de trésorerie de 1 500 millions d'euros.

Au 30 juin 2014, l'encours des billets de trésorerie est de 1 067,8 millions d'euros.

Au 30 juin 2014, les ressources bancaires représentent 12 % de l'encours des dettes financières (hors découverts bancaires et comptes courants passifs de trésorerie, car ces éléments ne constituent pas une source de financement pérenne). Les financements par les marchés de capitaux (emprunts obligataires pour 71 % et billets de trésorerie pour 12 %) représentent 83 % de l'encours des dettes financières (hors découverts bancaires et comptes courants passifs de trésorerie).

La trésorerie disponible, composée de la trésorerie et équivalents de trésorerie (2 189,2 millions d'euros) et des actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat (63,9 millions d'euros), nette des découverts bancaires et comptes courants passifs de trésorerie (760,2 millions d'euros), s'élève à 1 492,9 millions d'euros au 30 juin 2014.

Au 30 juin 2014, les flux contractuels non actualisés sur l'encours des dettes financières par date de maturité et par nature sont les suivants :

<i>En millions d'euros</i>	Total	2014	2015	2016	2017	2018	Au-delà de 5 ans
Emprunts obligataires	6 179,7	20,1	45,8	89,8	466,3	197,1	5 360,6
Billets de trésorerie	1 067,8	1 067,8	-	-	-	-	-
Tirages sur facilités de crédit	234,5	55,7	66,4	52,0	4,4	-	56,0
Emprunts sur location-financement	369,6	24,5	47,8	45,5	46,5	75,2	130,1
Autres emprunts bancaires	805,7	92,3	117,1	113,0	144,7	191,6	147,0
Autres emprunts	98,5	11,5	14,4	9,2	9,7	7,7	46,0
Découverts bancaires et comptes courants de trésorerie	760,2	760,2	-	-	-	-	-
Encours des dettes financières	9 516,0	2 032,1	291,5	309,5	671,6	471,6	5 739,7
Actifs liés au financement	(2,0)	-	-	-	-	-	(2,0)
Actifs financiers qualifiant et désignés à la juste valeur par résultat	(63,9)	(63,9)	-	-	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(2 189,2)	(2 189,2)	-	-	-	-	-
Endettement net hors coût amorti et effets des instruments financiers dérivés	7 260,9	(221,0)	291,5	309,5	671,6	471,6	5 737,7

Au 30 juin 2014, les flux contractuels d'intérêts non actualisés sur l'encours des dettes financières par date de maturité sont les suivants :

<i>En millions d'euros</i>	Total	2014	2015	2016	2017	2018	Au-delà de 5 ans
Flux contractuels d'intérêts non actualisés sur l'encours des dettes financières	3 082,2	141,3	336,5	328,1	314,2	282,6	1 679,4

Au 30 juin 2014, les flux contractuels non actualisés sur l'encours des dérivés (hors matières premières) enregistrés au passif et à l'actif par date de maturité sont les suivants (montants nets) :

<i>En millions d'euros</i>	Total	2014	2015	2016	2017	2018	Au-delà de 5 ans
Dérivés (hors matières premières)	(97,7)	24,2	(16,3)	(24,7)	(20,1)	(17,0)	(43,9)

Afin de refléter au mieux la réalité économique des opérations, les flux liés aux dérivés enregistrés au passif et à l'actif présentés ci-dessus correspondent à des positions nettes. Par ailleurs, les

valeurs présentées ci-dessus sont de signe positif dans le cas d'un passif, et de signe négatif dans le cas d'un actif.

Les facilités de crédit confirmées non utilisées ont les échéances suivantes :

<i>En millions d'euros</i>	Total	2014	2015	2016	2017	2018	Au-delà de 5 ans
Facilités de crédit confirmées non utilisées	2 521,3	226,8	177,7	424,5	154,5	-	1 537,8

Au 30 juin 2014, aucune contrepartie ne représentait plus de 9 % des programmes de lignes de crédit confirmées non tirées.

NOTE 10 Participations ne donnant pas le contrôle

SUEZ ENVIRONNEMENT consolide le groupe Agbar par intégration globale avec un pourcentage d'intérêt de 75,4 %.

Le groupe Agbar consolide la société holding chilienne IAM par intégration globale avec un pourcentage d'intérêt de 56,6 %.

La société IAM consolide la société opérationnelle chilienne Aguas Andinas par intégration globale avec un pourcentage d'intérêt de 50,1 %.

La société Aguas Andinas est donc consolidée au sein du groupe SUEZ ENVIRONNEMENT par intégration globale au taux d'intérêt de 21,4 %.

IAM et Aguas Andinas sont toutes deux des entités cotées à la Bourse de Santiago de Chile (Chili).

Les informations résumées d'Agbar (à 100 %) sont présentées ci-dessous en application des normes IFRS.

États de situations financières résumés (à 100 %)

En millions d'euros	30 juin 2014	31 décembre 2013
Actifs non courants	4 400,2	4 520,3
Actifs courants	1 142,8	1 137,2
<i>dont Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	325,4	209,8
TOTAL ACTIF	5 543,0	5 657,5
Capitaux propres part du Groupe	1 918,8	1 948,9
Participations ne donnant pas le contrôle ^(a)	734,8	753,4
Total capitaux propres	2 653,6	2 702,3
Passifs non courants	1 727,8	1 717,0
Passifs courants	1 161,6	1 238,2
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	5 543,0	5 657,5

(a) Essentiellement dans Aguas Andinas.

Comptes de résultat résumés (à 100 %)

En millions d'euros	30 juin 2014	30 juin 2013
Chiffre d'affaires	1 022,7	972,9
Résultat opérationnel courant	196,7	190,2
Résultat net part du Groupe	57,4	57,7
Résultat net des participations ne donnant pas le contrôle	69,5	76,4
Résultat net	126,9	134,1
Autres éléments du résultat global	(42,4)	(55,7)
Résultat global de l'exercice	84,5	78,4

Dividendes

En millions d'euros	Au titre de 2013	Au titre de 2012
Dividendes versés par Agbar	80,0	80,0

La contribution du groupe Agbar au poste « Participations ne donnant pas le contrôle » s'élève à 1 557,5 millions d'euros sur un total de 1 971,1 millions d'euros au 30 juin 2014 contre 1 597,0 millions d'euros sur un total de 1 998,9 millions d'euros au 31 décembre 2013.

Cette contribution de 1 557,5 millions d'euros provient principalement :

- des 24,6 % de participations ne donnant pas le contrôle dans le groupe Agbar ; et
- des 78,6 % de participations ne donnant pas le contrôle chez Aguas Andinas au Chili.

NOTE 11 Provisions

<i>En millions d'euros</i>	31 décembre 2013 retraité	Dotations	Reprises pour utilisation	Reprises pour excédent	Variations de périmètre	Variation liée à la désactua- lisation ^(a)	Écarts de change	Autres	30 juin 2014
Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages long terme	576,3	17,6	(18,7)	(3,1)	1,7	10,4	0,9	36,8	621,9
Risques sectoriels	113,4	3,7	(0,8)	-	8,2	-	0,2	(2,3)	122,4
Garantie	24,8	1,0	(3,6)	(0,2)	-	-	0,1	1,1	23,2
Risques fiscaux, autres litiges et réclamations	143,7	12,9	(9,4)	(0,3)	0,1	-	0,5	4,1	151,6
Reconstitution de sites	552,4	17,4	(14,4)	-	-	9,4	6,3	-	571,1
Restructurations	48,7	2,2	(25,1)	-	-	-	(0,2)	1,2	26,8
Autres risques	309,8	31,7	(50,1)	-	1,9	3,4	8,2	1,2	306,1 ^(b)
TOTAL PROVISIONS	1 769,1	86,5	(122,1)	(3,6)	11,9	23,2	16,0	42,1	1 823,1

(a) L'effet de désactualisation portant sur les avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme correspond à la charge d'intérêts calculée sur le montant net des engagements de retraite et de la juste valeur des actifs de couverture, conformément à la norme IAS 19 révisée.

(b) Les provisions pour autres risques incluent une provision correspondant à la juste valeur des contrats déficitaires, pour un montant de 119,7 millions d'euros en 2014 contre 115,3 millions d'euros en 2013, suite à l'acquisition par Sita Australia de WSN. Cette variation est principalement due aux effets de change.

Sur le premier semestre 2014, la variation du total des provisions provient principalement :

- de la diminution des provisions pour restructurations pour - 21,7 millions d'euros hors effet de change ;
- de l'augmentation des provisions pour avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages long terme pour + 34,3 millions d'euros. Cette variation tient compte de + 36 millions d'euros liés aux gains actuariels positionnés dans la colonne « Autres » du tableau ci-dessus. Cette variation ne tient pas compte des effets de change et de désactualisation de la période évoqués ci-après ;
- des effets de change pour + 16,0 millions d'euros, qui sont essentiellement générés par les filiales australiennes et anglaises ;
- de l'effet de désactualisation de la période pour + 23,2 millions d'euros liés aux provisions pour reconstitution de sites, aux provisions pour avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme, ainsi qu'aux provisions pour pertes à terminaison.

Les flux de dotations, reprises et variations liées à la désactualisation présentés ci-dessus, sont ventilés de la façon suivante dans le compte de résultat consolidé au 30 juin 2014 :

<i>En millions d'euros</i>	(Reprises)/Dotations nettes
Résultat des activités opérationnelles	(38,5)
Autres produits et charges financiers	23,2
Impôts	(0,7)
TOTAL	(16,0)

NOTE 12 Paiements fondés sur des actions

Les montants comptabilisés au titre des paiements fondés sur des actions sont les suivants :

En millions d'euros	(Charge) de la période	
	30 juin 2014	30 juin 2013
Plans de stock-options ^(a)	0,4	(2,6)
Plans d'attribution d'actions de performance ^(a)	2,5	(1,5)
Plans mondiaux d'attribution gratuite d'actions	(5,2)	(8,4)
Augmentations de capital réservées aux salariés ^(b)	(3,9)	(0,3)
TOTAL	(6,1)	(12,8)

(a) Les produits présentés sur les plans de stock-options et plans d'attribution d'actions de performance résultent de la non atteinte de conditions de performance sur les plans 2010 et 2012.

(b) L'impact des Share Appreciation Rights est présenté avant couverture par des warrants.

Ces charges sont comptabilisées conformément aux dispositions d'IFRS 2.

Toutes les opérations et attributions antérieures à 2014 sont décrites dans la Note 21 aux états financiers consolidés au 31 décembre 2013 du Document de Référence de SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY.

➔ 12.1 Augmentation de capital réservée aux salariés

Sur le premier semestre 2014, SUEZ ENVIRONNEMENT a lancé son second plan mondial d'actionnariat salarié dénommé *Sharing*. Cette augmentation de capital réservée aux salariés du Groupe s'inscrit dans une politique de développement de l'actionnariat salarié et permet de renforcer le lien existant entre SUEZ ENVIRONNEMENT et ses employés en leur offrant la possibilité d'être plus étroitement associés au développement et aux performances du Groupe. Deux formules étaient proposées :

- une formule dite « Classique » avec décote et abondement, dans laquelle le souscripteur est exposé aux variations du cours de l'action. En France, les salariés ont bénéficié d'un abondement dans le cadre du plan d'épargne entreprise. À l'international, l'abondement a pris la forme d'une attribution gratuite d'actions. Au Royaume-Uni, à titre alternatif, un *Share Incentive Plan* (SIP) a été mis en œuvre, permettant aux salariés de souscrire au prix le plus bas entre le cours de l'action du 19 mai 2014 et celui du 18 juillet 2014, tout en bénéficiant du même abondement ;
- une formule « Multiple » permettant aux salariés de bénéficier d'un effet de levier pour compléter leur apport personnel ainsi que d'un prix de souscription décoté. Par le biais d'un contrat d'échange avec la banque structurant la formule, les salariés bénéficient d'une garantie sur leur apport personnel et d'une garantie de rendement minimum. Dans certains pays (notamment aux États-Unis), la formule « Multiple » a été adaptée en fonction de la législation locale et est réalisée par un mécanisme alternatif de « *Share Appreciation Rights* ».

12.1.1 Impacts comptables liés à l'augmentation de capital et à l'abondement en France

Le prix de souscription correspond à la moyenne des cours d'ouverture de l'action SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY durant les 20 jours de bourse précédant la date de la décision du Directeur Général fixant l'ouverture de la période de souscription/rétractation diminué de 20 %, soit 11,94 euros.

En application d'IFRS 2, une charge est comptabilisée dans les comptes de SUEZ ENVIRONNEMENT en contrepartie des capitaux propres. Pour la décote, la charge comptable des formules *Sharing Classique* et *Multiple* correspond à la différence entre la juste valeur de l'action souscrite et le prix de souscription. La juste valeur tient compte de la condition d'incessibilité des titres sur une période de 5 ans, prévue par la législation française, ainsi que, pour la formule « *Multiple* », du gain d'opportunité implicitement supporté par SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY en permettant à ses salariés de bénéficier de conditions de tarification plus favorables que celles qu'ils pourraient obtenir en tant que particuliers. La juste valeur des actions attribuées au titre de l'abondement en France a été calculée en application de la méthode décrite dans la Note 1.5.14 aux états financiers consolidés au 31 décembre 2013. Les actions sont dans ce cas livrées immédiatement sans période d'acquisition des droits et sont assorties d'une incessibilité de 5 ans.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- taux d'intérêt sans risque à 5 ans : 0,70 % ;
- *spread* du réseau bancaire *retail* : 4,00 % ;
- taux de financement pour un salarié : 4,70 % ;
- coût du prêt de titres : 0,50 % ;
- *spread* de volatilité : 6,00 %.

Il en résulte une charge totale de - 3,2 millions d'euros sur le premier semestre 2014 dans la mesure où l'avantage consenti par le Groupe en faveur des salariés souscripteurs était déjà connu au 30 juin 2014 (valeur de l'avantage par action et nombre d'actions souscrites).

L'augmentation de capital a, quant à elle, eue lieu le 21 juillet 2014.

		Sharing Classique	Sharing Multiple	Abondement France	Total
Montant souscrit (<i>millions d'euros</i>)		10,4	88,9	-	99,3
Nombre d'actions souscrites (<i>millions</i>)	(a)	0,9	7,4	0,2	8,5
Valeur brute de l'avantage consenti (€/action)		3,0	3,0	14,4	
Coût d'inaccessibilité pour le salarié (€/action)		(3,6)	(3,6)	(3,5)	
Mesure du gain d'opportunité (€/action)		-	0,8	-	
Total de l'avantage consenti aux salariés (€/action)	(b)	-	0,2	10,9	
Charge comptabilisée	- (a) x (b)	-	(1,4)	(1,8)	(3,2)

12.1.2 Impacts comptables liés au Share Incentive Plan au Royaume-Uni (SIP)

Selon les règles du SIP, le prix de souscription a été fixé par le Directeur Général de SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY le 18 juillet 2014 à 13,60 euros. Dans la mesure où l'avantage consenti par le Groupe en faveur des salariés souscripteurs n'était pas connu au 30 juin 2014 (valeur de l'avantage par action), aucune charge n'a été comptabilisée au titre du SIP sur le premier semestre 2014.

Le nombre d'actions réservées au 30 juin 2014 dans le cadre du SIP s'élevait à 0,2 million.

12.1.3 Impacts comptables liés à l'abondement à l'international

L'abondement à l'International (hors France et Royaume-Uni) prendra la forme d'une attribution gratuite d'actions. L'acquisition définitive des titres est soumise à une condition de présence de 5 ans dans le Groupe à compter de la date d'attribution (29 juillet 2014). Conformément à IFRS 2, la charge sera amortie sur la durée d'acquisition des droits.

Dans la mesure où l'avantage consenti par le Groupe n'était pas connu au 30 juin 2014, aucune charge n'a été comptabilisée au titre de l'abondement international sur le premier semestre 2014.

12.1.4 Impacts comptables liés aux Share Appreciation Rights (SAR)

Dans certains pays (notamment aux États-Unis), à titre alternatif, la formule « Multiple » prend la forme d'un mécanisme de « Share Appreciation Rights » (SAR). Les salariés bénéficient d'un multiplicateur de la performance du titre SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY versé en trésorerie à l'issue d'une période de 5 ans. La dette qui en résulte à l'égard des salariés est couverte par la mise en place de *warrants* émis par la banque structurant l'opération.

Dans ce cadre, l'équivalent de 0,4 million d'actions a été souscrit au 30 juin 2014.

Conformément à IFRS 2, la charge sera amortie sur la durée d'acquisition des droits.

Toutefois, l'avantage consenti par le Groupe aux salariés souscripteurs n'étant pas connu au 30 juin 2014, aucune charge n'a été comptabilisée au titre des SAR sur le premier semestre 2014.

NOTE 13 Litiges

13.1 Litiges et arbitrages

Le Groupe est engagé dans le cours normal de ses activités dans un certain nombre de litiges et arbitrages avec des tiers ou avec l'administration fiscale de certains pays. Des provisions sont constituées au titre de ces litiges et arbitrages lorsqu'il existe une obligation (légale, contractuelle ou implicite) envers un tiers à la date de clôture, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sans contrepartie soit nécessaire pour éteindre l'obligation, et que le montant de cette sortie de ressources peut être estimé avec une fiabilité suffisante. Le montant des provisions constituées à ce titre au 30 juin 2014 s'élevait à 151,6 millions d'euros (hors litiges argentins).

Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage dont le Groupe a connaissance qui est en suspens ou dont il est menacé, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des six derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe.

Litiges argentins

En Argentine, les tarifs applicables aux contrats de concession ont été bloqués par une loi d'urgence publique et de réforme du régime des changes (Loi d'Urgence) en janvier 2002 empêchant ainsi l'application des clauses contractuelles d'indexation des tarifs en cas de dépréciation du peso argentin par rapport au dollar américain.

En 2003, SUEZ – désormais GDF SUEZ – et ses co-actionnaires, concessionnaires des eaux de Buenos Aires et de Santa Fe ont entamé des procédures d'arbitrage contre l'État argentin en sa qualité de concédant, dans le but de faire appliquer les clauses contractuelles des contrats de concession devant le Centre International pour le Règlement des Différends relatifs aux Investissements (CIRDI) conformément aux traités bilatéraux franco-argentins de protection des investissements.

Ces procédures d'arbitrage CIRDI visent à obtenir des indemnités pour compenser la perte de valeur des investissements consentis depuis le début de la concession, suite aux mesures adoptées par

l'Argentine après la promulgation de la Loi d'Urgence susmentionnée. Le CIRDI a reconnu sa compétence pour statuer dans les deux affaires en 2006. Parallèlement aux procédures CIRDI, les sociétés concessionnaires Aguas Argentinas et Aguas Provinciales de Santa Fe se sont vues contraintes d'entamer des procédures de résiliation de leur contrat de concession devant les juridictions administratives locales.

Toutefois, la situation financière des sociétés concessionnaires s'étant dégradée depuis la Loi d'Urgence, la société Aguas Provinciales de Santa Fe a annoncé sa mise en liquidation judiciaire lors de son Assemblée Générale du 13 janvier 2006.

Parallèlement, la société Aguas Argentinas a demandé à bénéficier du « Concurso Preventivo » (comparable à la procédure française de redressement judiciaire). Dans le cadre de cette procédure de redressement judiciaire, une proposition concordataire opérant novation du passif admissible de la société Aguas Argentinas a reçu l'approbation des créanciers et a été homologuée par le juge de la faillite le 11 avril 2008. Le règlement du passif est en cours. La proposition prévoit un premier paiement de 20 % (soit l'équivalent d'environ 40 millions de dollars) lors de l'homologation et un second paiement de 20 % en cas d'indemnisation par l'État argentin. SUEZ et Agbar, en tant qu'actionnaires de contrôle, ont décidé de soutenir financièrement Aguas Argentinas pour faire face à ce premier paiement et ont versé respectivement, lors de l'homologation, la somme de 6,1 et 3,8 millions de dollars américains.

Pour mémoire, SUEZ et SUEZ ENVIRONNEMENT ont – préalablement à la fusion de SUEZ avec Gaz de France et à la mise en bourse de SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY – conclu un accord portant transfert économique au profit de SUEZ ENVIRONNEMENT des droits et obligations liés aux participations détenues par SUEZ dans Aguas Argentinas et Aguas Provinciales de Santa Fe.

Le Groupe estime que les provisions qui sont comptabilisées dans les comptes relatives à ces litiges sont appropriées.

Par deux décisions datées du 30 juillet 2010, le CIRDI a reconnu la responsabilité de l'État argentin dans la résiliation des contrats de concession d'eau et d'assainissement de Buenos Aires et de Santa Fe. Par ailleurs, en juin 2011, le CIRDI a procédé à la nomination d'un expert afin d'évaluer de manière définitive le montant de la réparation au titre des préjudices subis.

Les rapports portant sur les concessions de Buenos Aires et de Santa Fe ont été remis par l'expert au CIRDI respectivement en septembre 2013 et en avril 2014. La procédure suit son cours.

➔ 13.2 Litiges en matière fiscale

Sociedad General de Aguas de Barcelona

Agbar a fait l'objet de plusieurs contrôles fiscaux essentiellement en matière d'impôt sur les sociétés.

Ainsi, Agbar a reçu une notification de redressements de l'administration fiscale espagnole portant sur les exercices 1995 à 1998, faisant état d'un redressement d'un montant de 28 millions d'euros majoré de pénalités d'un montant de 12 millions d'euros. Agbar a également reçu une notification de redressements portant sur les exercices 1999 à 2001, faisant état d'un redressement d'un montant de 41 millions d'euros majoré de pénalités d'un montant de 25 millions d'euros. De plus, en mai 2009, Agbar a été notifiée au titre des exercices 2002 à 2004 d'un redressement de 60,5 millions d'euros sans pénalités de retard.

La société a contesté en justice ces redressements motivés, pour chaque période vérifiée, de façon analogue par l'administration fiscale. En effet, elle considère que les arguments de cette dernière ne sont pas fondés.

En mai 2007, le tribunal administratif a rendu son jugement relatif aux exercices 1995 à 1998 : il a réduit le montant du redressement à 21 millions d'euros et a annulé les pénalités. Néanmoins, Agbar a fait appel de ce jugement sur la partie du redressement maintenue. Dans ce cadre, la Cour d'Appel a d'ores et déjà rendu sa décision au titre de l'exercice 1998 puis des exercices 1995, 1996 et 1997. Ces quatre décisions ont fait l'objet d'un recours, introduit d'une part par Agbar au titre de 1998 et d'autre part par l'État espagnol au titre de 1995, 1996 et 1997, devant la cour suprême. Toutefois, la Cour Suprême n'ayant pas accepté le pourvoi introduit par l'État espagnol au titre des exercices 1996 et 1997, Agbar a obtenu la restitution de 4,1 millions d'euros d'impôts indûment versés ainsi que 1 million d'euros d'intérêts de retard. Le montant du litige opposant Agbar à l'administration fiscale est donc réduit à 17 millions d'euros.

Par ailleurs, en mai 2008, le tribunal administratif a annulé les pénalités portant sur les exercices 1999 à 2001 mais a maintenu la quasi-totalité du redressement. En conséquence, Agbar a fait appel de ce jugement en juillet 2008. Au mois de juillet 2011, Agbar a obtenu une décision favorable partielle de la Cour d'Appel. Agbar a introduit un pourvoi devant la Cour Suprême en ce qui concerne les litiges associés aux redressements maintenus. Par ailleurs, l'administration fiscale espagnole s'est pourvue en cassation en ce qui concerne la décision favorable obtenue par Agbar.

Le 25 octobre 2012 Agbar a reçu la décision de la Cour Suprême qui a validé ce qui avait été décidé par la Cour d'Appel.

Agbar a reçu la notification de l'arrêt de la Cour Suprême au mois de mars 2013 et a procédé au paiement de la somme de 20 millions d'euros correspondant au principal, les intérêts de 9 millions d'euros ont fait l'objet d'une contestation devant le tribunal administratif central.

Enfin, en juin 2009, Agbar a saisi le tribunal administratif afin de contester les redressements effectués au titre des exercices 2002 à 2004. En juin 2012, le tribunal a rendu une décision partiellement favorable à Agbar.

Agbar a introduit une requête devant la Cour d'Appel en ce qui concerne les autres éléments sur lesquels Agbar n'a pas obtenu une décision favorable du tribunal administratif.

NOTE 14 Transactions avec des parties liées

L'objet de cette note est de présenter les transactions qui existent entre le Groupe et ses parties liées, au sens de la norme IAS 24. S'agissant d'une clôture intermédiaire, les transactions avec les principaux dirigeants ne seront pas détaillées dans la présente note.

Par ailleurs, seules les opérations significatives sont décrites ci-dessous.

➔ 14.1 Transactions avec GDF SUEZ et les sociétés liées à GDF SUEZ

En millions d'euros	30 juin 2014	31 décembre 2013	30 juin 2013
Transactions avec GDF SUEZ			
Achats/Ventes de biens et services	(0,9)	(5,1)	(5,6)
Dettes non financières	21,1	26,5	23,8
Créances non financières	0,8	1,1	1,2
Créances au coût amorti ^(a)	22,9	22,9	24,2
Transactions avec les sociétés liées à GDF SUEZ			
Achats/Ventes de biens et services	(1,2)	(5,4)	(3,7)
Produits financiers	-	10,1	11,2
Charges financières	-	(1,6)	(2,9)
Créances non financières	28,8	31,5	31,3
Dettes non financières	2,1	7,8	4,9
Encours dettes financières hors instruments financiers	-	2,1	1,1
Instruments financiers dérivés relatifs aux matières premières (Passif)	0,2	0,3	0,5
Trésorerie active	-	-	7,6
Engagements et garanties données	0,4	0,4	-

(a) Se reporter à la Note 2.2.1 du chapitre 20.1 du Document de Référence SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY 2009 - Contrat synthétique argentin.

➔ 14.2 Transactions réalisées avec des coentreprises et des entreprises associées

Il n'existe au premier semestre 2014 ni transaction, ni engagement significatif impliquant des entreprises associées ou des coentreprises.

NOTE 15 Événement postérieur à la clôture

Le 17 juillet 2014, SUEZ ENVIRONNEMENT a conclu un accord-cadre avec Criteria CaixaHolding (« la Caixa » Group) afin d'acquérir le solde de sa participation de 24,14 % détenue au sein d'Agbar, en échange de nouvelles actions SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY à émettre et d'un paiement en cash.

Cette transaction comprend :

- l'achat de la participation restante de 24,14 % d'Agbar par SUEZ ENVIRONNEMENT ;
- un paiement effectué par SUEZ ENVIRONNEMENT, alliant l'émission de 22 millions d'actions à émettre (représentant 4,1 % du capital) et un versement en numéraire de 299 millions d'euros.

« La Caixa » Group utilisera ce cash afin d'acquérir :

- auprès d'Agbar, une participation de 15 % de l'entreprise assurant le contrat de gestion de l'eau et de l'assainissement pour la région métropolitaine de Barcelone, Aigües de Barcelona ;

- auprès de SUEZ ENVIRONNEMENT, une participation de 14,5 % au sein d'Aguas de Valencia ;
- de nouvelles actions SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY existantes sur le marché afin de renforcer sa participation, avec l'intention d'augmenter à court terme sa participation jusqu'à 7 % du capital.

Avec une période d'incessibilité de ses titres de 4 ans, la « Caixa » Group deviendra ainsi le deuxième actionnaire du Groupe. Un représentant de « la Caixa » Group rejoindra le Conseil d'Administration de SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY (sous réserve d'une participation supérieure à 5 %) et sera nommé membre du Comité Stratégique.

6

DÉCLARATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

Paris, le 30 juillet 2014

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés du premier semestre 2014 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le Rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Le rapport des contrôleurs légaux sur l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés, figurant au chapitre 7 du présent Rapport financier semestriel, contient une observation qui ne remet pas en cause leur opinion. Cette observation porte sur l'incidence, à partir du 1^{er} janvier 2014, des nouvelles normes et amendements d'application obligatoire et de l'application volontaire de la recommandation de l'ANC du 4 avril 2013.

Jean-Louis Chaussade
Directeur Général
SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY

7 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2014, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le Rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes 1.3.1 « Principes comptables appliqués par le Groupe à partir du 1^{er} janvier 2014 » et 1.3.3 « Impact de la première application des nouvelles normes sur la consolidation (IFRS 10, IFRS 11, IFRS 12, IAS 28 révisée) » de l'annexe aux comptes semestriels consolidés condensés, qui exposent l'incidence des nouvelles normes et amendements d'application obligatoire et l'application volontaire de la recommandation de l'ANC du 4 avril 2013 par votre Groupe.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le Rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Courbevoie et Paris-La Défense, le 30 juillet 2014

Les Commissaires aux comptes

MAZARS

Gonzague Senlis

Isabelle Massa

ERNST & YOUNG et Autres

Charles-Emmanuel Chosson

Jean-Pierre Letartre

SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY

Société anonyme au capital
de 2 072 935 316 euros
Tour CB21 — 16, place de l'Iris
92040 Paris La Défense Cedex
tél. +33 (0)1 58 81 20 00
fax +33 (0)1 58 81 25 00
433.466.570 R.C.S. NANTERRE
www.suez-environnement.fr

**S'ENGAGER
POUR LA PLANÈTE
EST UNE BELLE
ENTREPRISE**

